



Vie
Contraception
Plaisir
iVG

le planning familial 69

Ecoute, informations et Consultations Médicales
Centre de Documentation
Animation de Groupes, Organisme de Formation
Ouvert à Toutes et à Tous



NOTE SUR LES CHOIX D'ÉCRITURE

Nous adoptons une écriture non discriminante dans une perspective de lutte contre le **sexisme** et de visibilisation des femmes et personnes minorisées de genre qui composent l'association – qu'elles en soient membres ou usagères. Les usager·es, adhérent·es, salariées et membres du Conseil d'administration se genrent majoritairement au féminin : nous utilisons donc dans ce rapport d'activité l'accord au féminin pluriel pour parler des usager·es et membres de l'association.

Nos principes sont les suivants :

- Féminisation des fonctions, métiers, rôles,
- Double flexion complète (*usagers et usagères*) ou abrégée par l'usage du point médian « · » (*usager·es*),
- Non-spécification du genre par l'usage de termes épïcènes (*bénévole*), de mots englobants (*le personnel d'accueil*), ou de pronoms non-binaires (*iel, celleux*),
- Accord de proximité (*toutes celles et ceux*) et accord de majorité (*5 femmes et 1 homme ont été accueillies*),
- Ordre alphabétique (*les femmes et les hommes*).

Nous utilisons parfois la formule « femmes/personnes » par choix de rendre visible à la fois que les femmes cisgenres sont notre public principal, mais également que des personnes transgenres et des personnes aux identités de genre variées ont également accès et doivent avoir accès aux mêmes droits en santé sexuelle et reproductive.

SOMMAIRE

2024 : UNE ANNÉE DE CHANGEMENT	1
LE PLANNING FAMILIAL 69.....	2
Une association féministe et d'éducation populaire	2
Des activités plurielles - vue d'ensemble.....	3
Une association en gouvernance partagée : un travail continu	4
Un projet associatif en renouvellement	9
Une association membre et contributrice d'un mouvement national	11
Quelques repères en 2024	13
Bilan et soutiens financiers	14
Le travail en partenariat et réseau	24
À VILLEURBANNE, UN ESPACE D'ÉCOUTE ET DE SOIN	26
Les entretiens individuels d'écoute, d'information et accompagnement.....	26
L'activité de suivi de Conseil Conjugal et Familial.....	31
Permanence sociale : Renforcer l'accès aux droits.....	33
Les consultations médicales	35
Focus - L'accompagnement des personnes en demande d'IVG	42
Focus - L'accompagnement des personnes vivant ou ayant vécu des violences.....	48
ÉDUCATION, INFORMATION ET EMPOUVOIREMENT DANS LE RHÔNE.....	53
Les actions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle.....	53
Dispositif Ressources Santé Sexualité adolescent·es	58
Le programme « Handicap et alors ? ».....	62
Formations : Actualisation, partage et diffusion des savoirs et savoir-faire	68
Un centre de documentation : des ressources à portée de tous·tes	72
Les publications et la communication au Planning Familial 69	75
Actions & mobilisations publiques	77

2024 : UNE ANNÉE DE CHANGEMENT

L'année écoulée a connu plusieurs évolutions significatives, à la fois en interne à notre association mais aussi dans notre environnement.

En juillet 2024, nous avons finalisé nos travaux de **réécriture de notre plan stratégique** : nous avons ainsi planifié nos objectifs prioritaires jusqu'en 2028, nous donnant une visibilité sur 5 ans. C'est le fruit de nombreux mois de travail réunissant équipe salariée, membres du Conseil d'administration (CA) et adhérent·es du Planning familial du Rhône (PF 69). Ce plan stratégique nous donne un cap collectif, que nous avons pu mobiliser y compris face à des événements inattendus.

L'été 2024 marque également la fin de plus de vingt ans d'implication du PF69 dans les Monts et Vallons du Lyonnais, car **le Dispositif ressources santé sexualité adolescent·es (DRSSA) a cessé d'être financé par l'Agence régionale de santé**. Cette décision a provoqué de l'inquiétude et nous a confrontées directement à la nécessité de défendre nos financements, dans un contexte global de menaces pesant sur le secteur associatif. **Le PF69 a ainsi engagé une réflexion conséquente sur sa stratégie financière**, et rejoint les mouvements inter-associatifs de défense de nos libertés, en tant que contre-pouvoirs essentiels dans une société démocratique.

Le Planning familial du Rhône, mais aussi la Confédération nationale, a pris sa part dans la lutte contre l'extrême-droite, ravivée par les élections européennes et législatives de juin et juillet 2024. Ces forces réactionnaires ne peuvent coexister avec notre projet associatif de défense des droits de chacun·e et de lutte contre les discriminations. Nous savons aussi que ce sont ces mêmes cercles qui cherchent à empêcher l'accès à l'IVG, ou la tenue de séances d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle. **Nous poursuivons donc notre travail de pédagogie pour diffuser des informations fiables sur ces questions**, rassurer les jeunes et les adultes les entourant, et leur permettre de vivre une sexualité sans répression ni injonction, dans le respect des différences, de la responsabilité, du consentement et de la liberté, quelles que soient leurs orientations sexuelles et identités de genre.

Le Planning familial du Rhône reste mobilisé à travers de nombreuses modalités d'actions : nos interventions extérieures, l'accompagnement des publics vulnérables, le soutien aux personnes victimes de violences sexistes et sexuelles, ou encore l'accès à l'IVG. Nous pouvons compter sur une vie associative dynamique, forte d'un CA renouvelé et renforcé, de nombreuses et nouvelles adhésions, et d'une équipe salariée motivée pour porter ces enjeux.

LE PLANNING FAMILIAL 69

UNE ASSOCIATION FÉMINISTE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Planning familial du Rhône est une association féministe, d'éducation populaire et de promotion de la santé. Au sein de la Confédération (nationale) du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), nous défendons le droit à l'éducation, à la sexualité, à la contraception, à l'avortement. Nous luttons contre toutes formes de violences et discriminations, et notamment celles liées au genre et à l'orientation sexuelle.

Que signifient nos valeurs ?

FÉMINISME

- Le genre comme grille d'analyse dans nos activités
- Prise en compte de l'ensemble des rapports de domination en se basant sur les analyses intersectionnelles
- Luttons pour le droit à disposer de son corps (défense notamment du droit à l'avortement, à la contraception, et à l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle)
- Lutte contre les inégalités et discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle

ÉDUCATION POPULAIRE

- Mode d'organisation horizontal, en cogestion sans hiérarchie statutaire
- Travail pour une émancipation individuelle et collective
- Travail sur les conditions d'un choix libre et éclairé
- Chacun·e est considéré·e expert·e de sa situation
- Travail pour l'accès pour tous·tes à l'information, aux ressources, à l'auto-formation, la co-formation

PROMOTION DE LA SANTÉ

- Travail pour permettre l'accès aux droits en matière de santé
- Approche globale de la personne dans son environnement social
- Écoute centrée sur la personne
- Démarche de réduction des risques qui prend en compte les savoirs liés à l'expérience

DES ACTIVITÉS PLURIELLES - VUE D'ENSEMBLE

Le Planning familial du Rhône agit au quotidien pour le bien-être et le libre choix de chacun·e en matière de vie affective et sexuelle dans une société plus égalitaire.

Nos activités s'inscrivent dans le cadre d'un Centre de Santé et d'Éducation Sexuelle (CSES), et d'un Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS).

Accompagnement en santé sexuelle au centre à Villeurbanne

- **3 830 entretiens d'écoute et d'information, gratuits et confidentiels** dont :
 - 512 de suivi de conseil conjugal et familial (CCF),
 - 79 en permanence sociale.

Principaux motifs des entretiens : consultation médicale, IVG, contraception, grossesse, suivi de CCF, situation sociale, violences, gynécologie.

- **3 501 échanges téléphoniques** et **1 686 par mail**.
- **2 284 consultations médicales**, gratuites pour les mineur·es et personnes non assurées sociales.

Éducation, information et formation sur la Métropole de Lyon

- **88 actions de sensibilisation ou d'éducation à la vie affective et sexuelle** auprès de **1 660 personnes**,
- De nombreuses **rencontres** et actions de **sensibilisation et de formation** auprès de plus de 800 professionnel·les, futur·es professionnel·les ou bénévoles,
- Un centre de documentation ouvert à toutes (une centaine de personnes accompagnées),

Une vingtaine d'entretiens dans des structures partenaires.

Deux programmes spécifiques

- **DRSSA : dispositif itinérant d'écoute et d'information en milieu rural** dans l'Ouest lyonnais. 514 contacts dans le cadre de 101 entretiens et 47 séances collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle. Clôture du dispositif en juin 2024.
- « **Handicap et Alors ?** » à destination des personnes en situation de handicap, leurs proches, aidant·es, professionnel·les et institutions d'accueil. 443 contacts dans le cadre de 101 entretiens individuels et de 86 séances collectives.

UNE ASSOCIATION EN GOUVERNANCE PARTAGÉE : UN TRAVAIL CONTINU

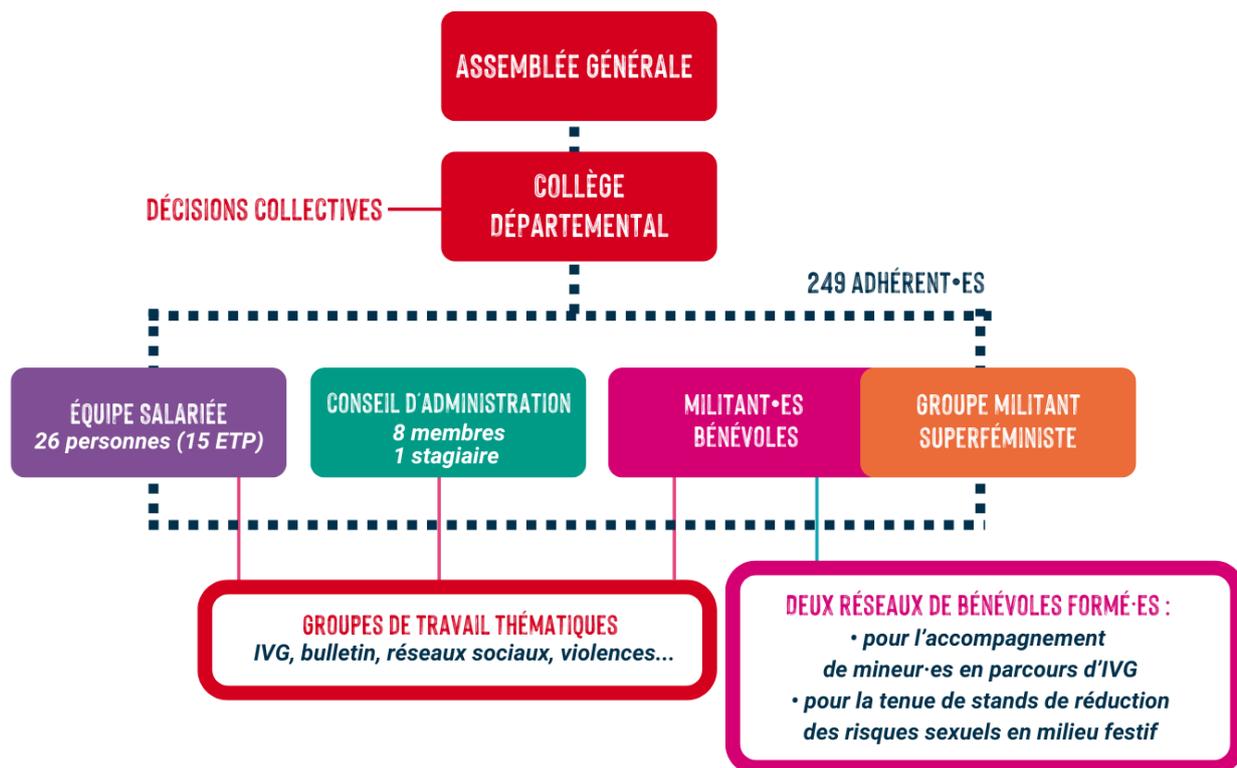
Le Planning familial du Rhône est une association (loi 1901). Elle est composée d'adhérent·es qui élisent un Conseil d'Administration (CA) lors d'une Assemblée Générale annuelle (AG). Elle emploie une équipe d'une vingtaine de salariées. Notre particularité est de tendre vers un fonctionnement en cogestion, qui s'incarne notamment dans des prises de décisions collégiales en « Collège Départemental » (CD).

Un fonctionnement collectif en cogestion

L'association tend vers un fonctionnement cogestionnaire, qui se traduit entre autres par :

- **Une absence de hiérarchie statutaire** entre les membres au sein des différentes instances : pas de direction salariée, et taux horaire commun à tout le personnel (hors médical) ; absence de bureau au sein du CA.
- **Un pilotage collectif** entre l'équipe salariée, le CA et des adhérent·es volontaires lors de réunions régulières du Collège Départemental. Le CD est un lieu de discussion et de prise de décisions sur les grandes orientations de l'association : création d'une nouvelle activité, définition des priorités, validation d'une position politique, etc. Chaque participant·e est invité·e à y émettre son avis, quel que soit son statut dans l'association.
- **Une élaboration collective de propositions** au sein de groupes de travail constitués en fonction du projet associatif et des mandats qui en découlent. Ces groupes réunissent adhérent·es, administratrices et salariées et permettent de mener des réflexions tout au long de l'année sur différentes thématiques et/ou de piloter l'activité du PF 69.

Ce fonctionnement trouve ses bases politiques dans une recherche d'égalité entre les personnes et dans une volonté de leur permettre de participer activement aux prises de décisions qui impactent leurs conditions de militantisme et de travail.



Le travail sur la cogestion est un travail continu. Le premier trimestre 2024 a vu la fin de l'accompagnement autour du périmètre des postes de l'équipe support et de l'organisation des relations entre l'équipe salariée et le conseil d'administration.

Ce travail a permis de clarifier des champs de responsabilité, de repartager des missions relevant de la cogestion et de trouver des modes d'échanges visant à fluidifier le dialogue et à faciliter la prise de décisions entre les salariées et le CA.

Nous avons également identifié des référent·es thématiques et d'activité, et clarifié leurs rôles : cela nous a permis de rendre visible le travail souvent déjà effectué de manière informelle par certaines personnes et de mieux identifier qui avait des compétences spécifiques pour traiter d'un sujet donné.

Par définition, notre mode d'organisation nécessite d'être régulièrement discuté, réévalué et ajusté, pour répondre au mieux aux besoins de la structure et de ses membres. Nous savons donc qu'il s'agit d'un mouvement permanent, en évolution constante et tâchons de l'améliorer perpétuellement.

Le Conseil d'Administration (CA)

Depuis son renouvellement en juin 2024, le CA est composé de **8 membres et une stagiaire**, qui se réunissent environ tous les 15 jours. Les missions du CA sont les suivantes :

- **Rôle employeur** : conduite des entretiens professionnels, suivi du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels), etc.,
- Participation à la **vie associative**, notamment aux groupes de travail et aux CD,
- Participation à la **représentation de l'association**, notamment auprès des institutions partenaires,
- Participation à la **vie du Mouvement**, en siégeant aux conseils d'administration confédéral et fédéral,
- Organisation d'**actions publiques**, propres au PF 69, ou bien au sein de collectifs, notamment le Collectif Droits des femmes 69.

Nos administratrices : Swan BARGUE-MIEGE, Inès FABRE, Margot GIACINTI, Valérie RADIX (secrétaire), Nathalie SABOT (co-présidente), Léa VEDIE (trésorière), Camille VIVIER, Lorraine WISS (co-présidente) et Ebru GURLU en stage, ont **encore réalisé un énorme travail bénévole (au moins 2 160 heures) cette année.**

L'équipe salariée

L'équipe salariée du Planning Familial du Rhône était composée en 2024 de **26 personnes**, dont 4 personnes en contrat à durée déterminée (soit **15 ETP**).

Après trois ans d'investissement à son poste, Chloé a quitté l'association en juin. Avant son départ, elle a contribué à la clarification de sa fiche de poste et une meilleure délimitation de ses missions. Cela nous a permis d'accueillir plus tranquillement Pauline pour son remplacement sur le poste de chargée d'animation de la vie associative et de la communication.

L'équipe en 2024 :

Équipe d'accueil, écoute et information (conseillères conjugales et intervenante sociale) : Nelly BERGERET, Chantal DES ROSEAUX, Marion DONNOT, Laurène DUPONT, Clémentine FAYARD (CDD), Isabelle MERIAUX, Violette ROMAN, Sakina ROLLAND, Elise SALZEMANN, Juliette TONNELE-VERJUS (CDD), Emmanuelle TOQUE, Catherine TURCHET.

Équipe médicale (médecins et sage-femme) : Lara DONNAY (CDD), Noémie GAGNIEUX, Marion JODER, Mélanie VILLEMAUD.

Responsable du centre de documentation : Martha GILSON.

Professionnelles chargées de la gestion, coordination et communication : Pauline CERDAN, Chloé DAUTRY, Eléa Dolvech-Pourret (CDD), Charlotte DUMAS, Nathalie EL BADRI, Malika MEHENNAOUI.

Agentes d'entretien : Samia CHERMITTI (CDD), Zohra EL BADRI.

Les adhérent·es et bénévoles

Les adhérent·es et bénévoles sont de plus en plus nombreux·ses. **En 2024, l'association comptait 249 adhérent·es**, dont 145 nouvelles adhésions.

Pour faciliter l'intégration et l'appropriation du projet associatif par les nouveaux et nouvelles arrivantes, les SuperFéministes, le CA et l'équipe salariée proposent des temps d'accueil conviviaux tout au long de l'année (brunch de rentrée – pique-nique de fin d'année). En octobre et novembre 2024, des temps d'accueil à destination des nouveaux·elles adhérent·es et futur·es bénévoles ont été formalisés chaque premier lundi du mois. 19 personnes ont été reçues sur ces deux lundis : elles ont pu poser leurs questions, découvrir le centre de documentation et être informées sur les modalités d'engagement militant proposées par le PF 69.

En 2024, de nombreux·ses militant·es se sont investi·es dans les différents chantiers associatifs en cours et ont pu prendre part aux décisions. C'est un travail conséquent puisqu'en tout, ce sont **près de 3 500 heures de bénévolat, soit environ 2,3 ETP**, qui ont été réalisées en 2024, dont environ 2 160 réalisées par le CA et 1 130 par les militant·es.

Le groupe militant « Super Féministe »

Fondé en 2011, **le groupe militant Super Féministe est l'un des espaces militants du Planning familial du Rhône** : lieu de discussion et de réflexion, de création, de propositions et d'actions. Il est également une porte d'entrée pour les nouvelles et nouveaux militant·es. Ces dernier·es ont d'ailleurs été nombreux·ses cette année, avec une inscription dans la durée au sein du groupe.

En 2024, les membres du groupe ont participé aux **rassemblements et manifestations** qui ont jalonné l'année, en amont (collages et tracts) et pendant en animant des cortèges

féministes, en tenant des stands et en assurant les services d'ordre en lien avec les autres organisations.

La campagne Ma Voix Mon Choix, visant à faire signer l'initiative citoyenne européenne en faveur de l'accès à l'IVG pour toutes les européennes, a été un temps fort de ces mobilisations.

Plus largement, Super Féministe a animé plusieurs **stands associatifs et de réduction des risques**.

Super Féministe a également été à l'initiative d'un **événement autour des parentalités appelé la Fête de toutes les mères** et organisé le 26 mai, jour de la Fête des mères. Cet événement a offert un espace pour échanger sur la diversité des structures familiales, avec plusieurs groupes de paroles et la présentation d'un spectacle sur les violences gynécologiques au moment de la grossesse.

En lien avec la Fête de toutes les mères, Super Féministe a animé une **fresque participative sur les parentalités** lors du Réveillon des Luttes au CCO le 27 avril 2024.



UN PROJET ASSOCIATIF EN RENOUVELLEMENT

Après une année de travail collectif intense et régulier, nous avons finalisé la rédaction de notre projet associatif 2024-2028, qui s'articule autour de 4 axes :

- **Pilotage et gouvernance,**
- **S'organiser en cohérence avec nos valeurs (féminisme, éducation populaire, promotion de la santé, émancipation),**
- **Plaidoyer,**
- **Agir auprès des personnes.**

Le collège départemental de rentrée a choisi nos priorités stratégiques pour l'année 2024-2025, portées dans différents espaces de travail et de réflexion :

- La défense de nos financements : dans le contexte actuel de raréfaction des subventions publiques de fonctionnement, il nous est nécessaire de renforcer le lien avec nos partenaires financiers locaux et de nous allier avec l'ensemble des associations pour défendre nos modèles non-lucratifs et de solidarité.
- L'amélioration de notre gouvernance : notre fonctionnement co-gestionnaire implique nécessairement de discuter et de faire évoluer nos manières d'être ensemble afin de répondre au mieux aux besoins, envies et enjeux de notre structure et de ses membres.
- Le renforcement de la vie bénévole et militante : le Planning familial du Rhône compte sur une base solide d'adhérent-es pour soutenir nos actions et mobiliser le grand public lors d'événements majeurs, telles que les manifestations du 8 mars et du 25 novembre.
- L'implication dans nos instances fédérales et confédérales : l'une des forces de notre association est son rattachement à un mouvement national, structuré en fédérations régionales. Ces espaces renforcent la puissance de nos plaidoyers.
- Le travail sur nos messages-clefs : au vu de la diversité des sujets que nous traitons, il devient nécessaire de clarifier nos messages et nos positions, afin d'en faciliter la compréhension et l'appropriation par toutes. Ce travail génère des discussions politiques internes aussi passionnantes que nécessaires.
- La valorisation des pratiques d'éducation à la sexualité et à la vie affective : cette activité est au cœur de nos missions. Nous devons la défendre face aux craintes ou rejets qu'elle suscite, malgré son rôle essentiel dans la prévention des violences liées au genre et pour le développement du pouvoir d'agir en santé sexuelle des publics concernés.

- Le travail sur l'accès à l'IVG : malgré son inscription dans la constitution en mars 2024, l'IVG reste un droit à défendre, afin que chacun-e puisse choisir le lieu et la méthode et qu'un accueil bienveillant et professionnel soit garanti.
- L'identification des besoins des usager-es : dans la poursuite du travail initié en 2023, nous souhaitons mesurer directement et régulièrement les besoins des usager-es du PF 69, afin de nous assurer d'y répondre au mieux.
- La lutte contre les violences sexistes et sexuelles : de plus en plus, le PF 69 est repéré comme un lieu ressource pour les victimes de violences. Nous voulons renforcer nos compétences pour accompagner et orienter au mieux les personnes concernées et assurer un rôle de vigie en la matière.
- Le plaidoyer sur la précarisation et l'accès aux droits : là aussi, le PF 69 est un lieu de plus en plus identifié comme pouvant accueillir les personnes vivant des situations de vulnérabilité ou de fragilité. Nous voulons unir nos forces avec les autres structures actives en la matière, et les personnes concernées, pour porter ensemble un plaidoyer pour plus de justice sociale.
- L'amélioration de l'accès au PF 69 des personnes en situation de précarité socio-économique, racisées ou non-francophones : au vu des évolutions de nos publics, il nous apparaît incontournable de penser notre accueil dans une perspective inclusive et adaptée aux besoins spécifiques qui se font jour.

Une année pleine de réalisations

Parmi les faits notables de 2024, nous comptons :

- L'aboutissement de 2 ans de **réécriture de notre projet associatif**,
- **La réorganisation de l'équipe d'interventions extérieures**, suite à la fin du Dispositif ressource santé sexualité adolescent-es (DRSSA),
- Une **forte mobilisation contre l'extrême-droite suite aux législatives** anticipées de juin,
- Un important de travail de **réflexion autour de notre stratégie financière**, dans un contexte d'austérité et avec l'éligibilité de notre association à la revalorisation salariale permise par la « prime Ségur »,
- **Notre implication forte au sein du collectif d'associations de la Maison des femmes.**

UNE ASSOCIATION MEMBRE ET CONTRIBUTRICE D'UN MOUVEMENT NATIONAL

Contribution à l'activité confédérale

Notre association, **membre du Mouvement français pour le Planning familial (MFPF)**, participe à la vie confédérale via sa représentation au Conseil d'Administration confédéral et à diverses commissions et groupes de travail nationaux.

Le CA confédéral est une instance centrale du MFPF qui met en œuvre les orientations définies en congrès tous les trois ans.

Nous sommes en **lien régulier avec la Confédération** à travers la réponse à des enquêtes thématiques, la déclaration de notre activité, le calcul et le paiement de la cotisation confédérale et la diffusion d'informations en provenance du réseau dans notre association.

En 2024, le PF 69 a continué à faire partie de la feuille de route confédérale sur les Libertés associatives. Faute de temps, nous n'avons pas pu participer au chantier 2024, à savoir mettre au point des fiches « réflexe » afin de pouvoir faire remonter rapidement à l'échelon confédéral d'éventuelles menaces rencontrées dans les Associations Départementales (AD). Le PF69 continue cependant à suivre de près les activités du groupe. En effet, suite aux législatives anticipées de juin 2024, la lutte contre l'extrême-droite a été identifiée comme une priorité du PF 69. Or les mobilisations pour les libertés associatives s'articulent bien avec ce chantier, puisqu'il s'agit de se protéger contre d'éventuelles pertes de financement à caractère politique.

Dans le cadre de la réflexion collective au sein du PF 69 sur la stratégie financière, **notre chargée de développement associatif a intégré la commission confédérale finances en décembre 2024.** Cette dernière est constituée de personnes élues par le CA ainsi que du/de la trésorier·e, membre du bureau confédéral et de la directrice administrative et financière. Elle définit les priorités budgétaires à partir des orientations du congrès et des propositions validées par le CA confédéral. Elle contribue aux constructions budgétaires ; à la recherche des sources de financement ; à la déclinaison financière des orientations politiques du mouvement.

Le centre de documentation participe par ailleurs à la Feuille de route nationale du Planning Familial autour des archives, apporte son appui à la valorisation des archives d'autres antennes départementales, et participe à construire la mémoire du mouvement.

Contribution à la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes

Comme les années précédentes, le PF 69 s'est investi au niveau régional en participant au Conseil d'administration de la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes.

Entre la fin d'année 2023 et le début d'année 2024, une grande partie des membres du CA de la Fédération a démissionné en raison de désaccords relatifs à la gestion de l'équipe salariée. Un nouveau bureau a rapidement été élu pour permettre la gestion courante. Entre janvier et avril 2024, la fédération a donc été portée par l'AD07, l'AD69, l'AD38 et l'AD43.

Dans ce contexte, l'objectif principal défendu par l'AD69 a été de maintenir la fédération régionale à flots, afin de permettre aux plus petites AD de financer leurs activités.

3 axes ont été privilégiés :

- Maintien de l'équipe salarié en place,
- Maintien et report des subventions,
- Recrutement d'une équipe régionale.

Une AG a eu lieu fin avril 2024, permettant l'élection d'un nouveau CA, composé de 8 membres. Ce temps collectif, animé et régulé par un organisme extérieur (Org-intégra) a permis d'exprimer la perte de confiance et les désaccords entre les AD.

Suite à cette AG, un groupe de travail a vu le jour pour réfléchir à une nouvelle organisation et élaborer une proposition de fonctionnement fédéral en deux pôles. Parallèlement, le CA a continué la gestion de l'équipe salariée, le suivi financier et le recrutement.

Bien que des tensions et des dysfonctionnements persistent, plusieurs recrutements et le renouvellement du CA ont contribué à la consolidation de la fédération.

Enfin, une dernière AG a eu lieu en septembre, permettant l'élection d'un nouveau CA, composé cette fois-ci de 13 membres. Plusieurs commissions ont alors été créés : une commission gestion de l'équipe (RH) composée de bénévoles, une commission finance et une commission juridique.

Quant à la situation financière de la fédération, elle n'est pas totalement consolidée. Une inquiétude persiste sur un déficit et doit être clarifié, même si les subventions ont bien été maintenu.

L'investissement de l'AD69 au sein de la fédération a été particulièrement lourd en 2024, notamment pour plusieurs membres du CA qui y ont passé un temps colossal. Certaines salariées leur ont fourni un appui sur la compréhension des éléments de gestion et de comptabilité.

QUELQUES REPÈRES EN 2024

JANVIER

- Rassemblement devant la préfecture pour **dénoncer les actes de Gérard Depardieu.**
- **Victoire du collectif solidarité entre femmes a la rue** qui résiste aux menaces de la préfecture et lui fait ouvrir 56 place d'hébergement.

MARS

- **10 000 personnes manifestent à Lyon** pour les droits des femmes et pour une solidarité internationale, notamment avec les femmes palestiniennes.
- **La liberté de recourir à l'IVG est inscrite dans la constitution française.**

MAI

Le PF69 tient **un stand au musée** des Confluences à l'occasion de la Nuit des Musées en lien avec l'expo "A nos Amours".

JUILLET-SEPT

- **Priorisation des chantiers de l'année** sur la base du plan stratégique pendant le CD de rentrée.
- **Le PF69 participe aux Nuits du Droit** pour confronter la récente constitutionnalisation de la liberté d'avorter et l'effectivité réelle de cette liberté sur le territoire.

NOVEMBRE

- **7000 personnes marchent à Lyon** contre les violences sexistes et sexuelles.
- Après plusieurs mois d'investissement dans le collectif associatif de préparation du projet, des membres du PF69 sont présentes à **l'inauguration de la Maison des Femmes.**

FÉVRIER

- **Brunch d'accueil des SuperFéministes**, pour faire connaissance et se familiariser avec les valeurs du Planning.
- L'ARS annonce la **fin du financement du DRSSA** pour juin 2024.

AVRIL

Des militantes du PF69 participent à un rassemblement sur la place de la Comédie en **réaction à une marche anti-choix...**

JUIN

- **Un mois de riposte** suite aux élections législatives : le PF69 rejoint les marches et rassemblements organisés à Lyon pour dire non à l'extrême droite.
- **C'est la fête de l'été** au Planning avec Intim'agir !

OCTOBRE

- Le PF69 propose un **Café Intimité** à l'occasion des Semaines d'Information sur la Santé Mentale. Un affichage autour de la santé mentale et sexuelle arbore les murs des locaux.
- **Le PF69 ouvre ses portes** aux professionnel·les jeunesse de la métropole pour une journée rencontre et découverte des activités de l'association.

DÉCEMBRE

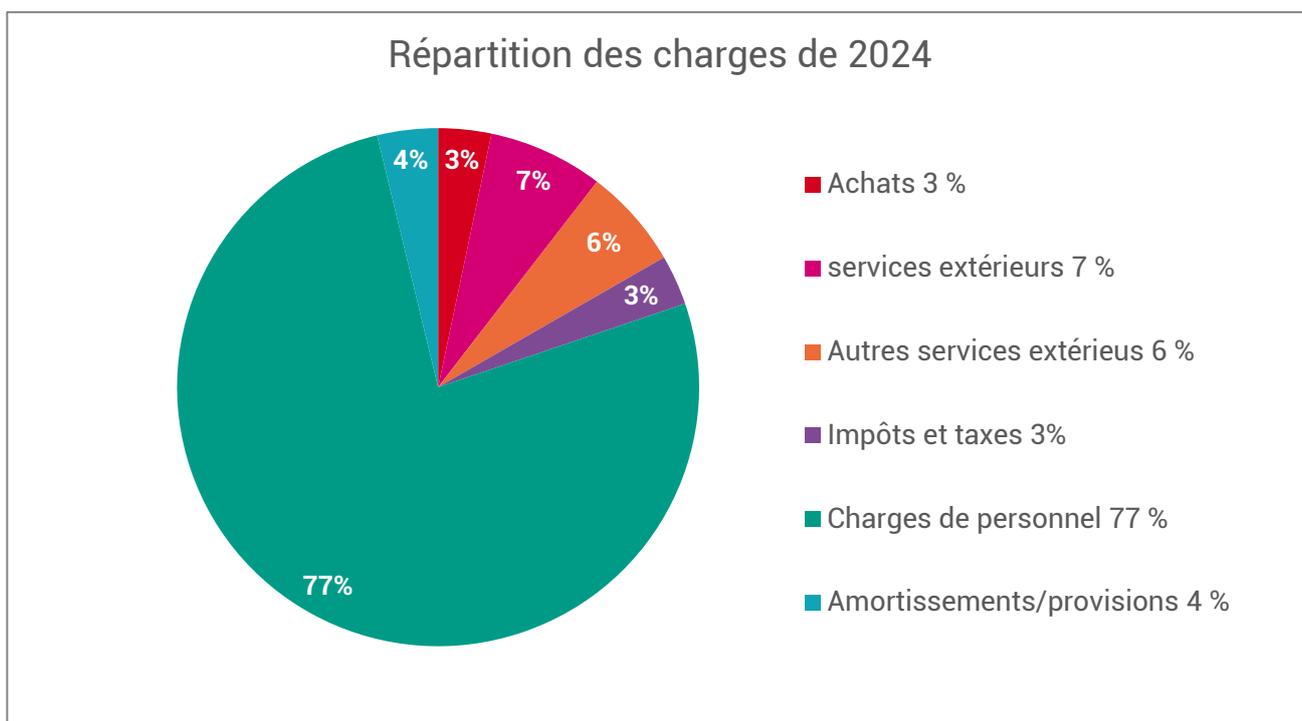
Les SuperFéministes lancent un premier **cycle d'arpentages autour de la justice.**

BILAN ET SOUTIENS FINANCIERS

Le résultat de l'exercice 2024 est un déficit global de 2 007 €.

Les charges de l'exercice 2024

Le montant total des charges de l'exercice s'élève à 1 078 277 €. Le graphique ci-dessous représente leur proportion :



1) **Le poste achat** (3% du total des charges) comporte des dépenses variées :

- Les dépenses liées à l'activité médicale sont en très nette baisse par rapport aux années précédentes : cela vient du fait que le nombre de personnes non assurées sociales et de mineures, pour lesquelles les dépenses sont à la charge du PF 69, a diminué en 2024. L'accès gratuit à la contraception pour les personnes de moins de 26 ans est aussi une piste d'explication.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Contraceptifs, pharmacie, échographie, analyses, fournitures médicales	31 716€	25 269€	28 790€	24 800€	33 765€	16 091€

- Les dépenses d'électricité ont augmenté par rapport à l'année 2023 (hausse du prix de l'électricité).
- Les fournitures d'entretien et l'achat de petit matériel et d'équipement plus élevé qu'en 2023 (achat d'écrans, de bouilloire, de grille-pains, de caisson pour bureau, de chevalet trieur, de petits meubles d'occasion, et le capteur de CO2).
- Les dépenses pour les brochures que l'on achète à la Confédération, les cartouches pour les imprimantes, et les fournitures de bureau qui ont bien augmenté en 2024 par rapport à 2023. (+ 1349 €) (changement de fournisseur pour que la livraison soit assurée et achat de petit matériel tel que la cisaille de bureau, une souris sans fil ergonomique, un ballon d'assise dynamique, des boites de classement pour les archives).
- Dans ces achats figurent aussi un outil « La mallette hygiène - vie intime ? outil pédagogique très complet qui aborde explicitement l'hygiène, la connaissance du corps, le bien-être corporel ainsi que de nombreux aspects de la vie intime » acheté pour le programme Handicap & Alors qui a coûté 950 €.

2) **Les services extérieurs** (7% du total des charges) regroupent les dépenses suivantes :

- La sous-traitance : l'externalisation de la paie.
- Les locations : les locaux loués à Dynacité, la location du photocopieur, de la machine à affranchir le courrier et l'hébergement de la plateforme Kentika pour notre centre de documentation.
- Les frais d'entretien et de maintenance, les abonnements à l'application Médilink et aux messageries sécurisées Apycript. Le changement du photocopieur nous fait réaliser environ 2700 € d'économie par an de coût d'entretien.
- La collecte des déchets médicaux.
- L'assurance pour les locaux et la responsabilité civile.
- Les achats du centre de documentation.

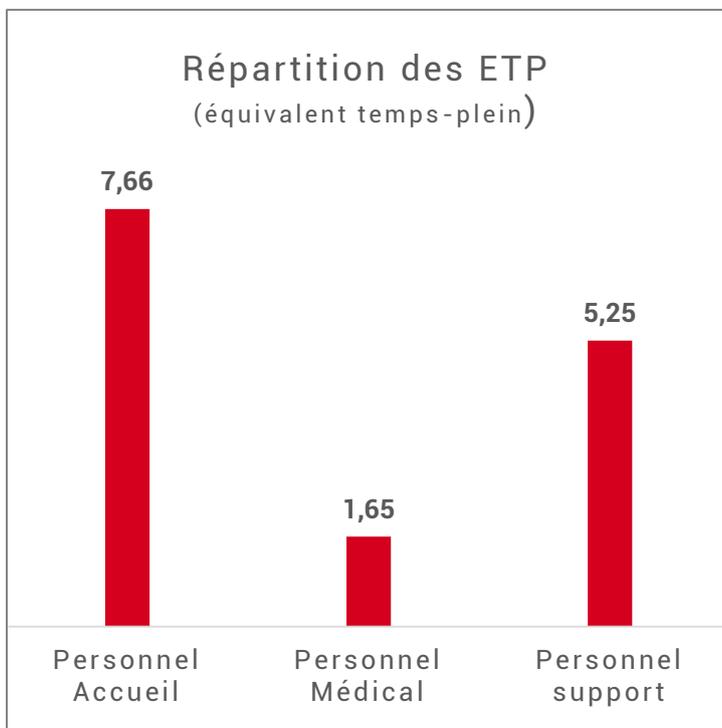
3) **Les autres services extérieurs** (6% du total des charges) regroupent les dépenses suivantes :

- Les rémunérations d'intermédiaires et les honoraires : Commissaire aux Comptes In Extenso, assistance sur le logiciel Kentika, intervention d'Eclair'H (cabinet de conseil et d'accompagnement spécialisé dans la gestion des ressources humaines).
- Les annonces / offres d'emploi.
- Les publications : le bulletin d'Ebats Féministes dont l'impression a coûté sur l'année 4 560€.
- Les déplacements et frais de missions : les frais de déplacements ont diminué sensiblement avec l'arrêt du DRSSA (Dispositif Ressources Santé Sexualité Ados) à mi-année (- 4152 € de moins qu'en 2023).

- Les frais postaux et de télécommunication, en diminution aussi du fait de résiliation de lignes portables et de changement de catégorie de prix pour l'affranchissement du bulletin (Diminution de nombre d'envoi car limité aux adhérent-es à jour de cotisation).
- Les services bancaires et autres, dont :
 - Les cotisations de l'association à d'autres organismes (URIOPSS, Collectif des Associations Citoyennes, HF AURA, ANCIC).
 - La cotisation à la Confédération Nationale du Planning Familial, calculée à hauteur de 2,3 % de l'ensemble des ressources de l'année précédente (22 621 €).
 - Les frais liés à des actions militantes (1 452 €) : impression de flyers/tracts pour les manifestations du 8 mars, du 25 novembre, et l'organisation de la Fête de toutes les mères le 26 mai 2024.
 - Les frais de formation (26 formations / webinaires / colloques / temps de sensibilisation dont 17 gratuits et qui ont été suivis par 15 salariées), l'analyse de la pratique (en légère baisse sur 2024 suite à une pause entre mai et décembre pour recherche d'intervenante).

4) **Les impôts et taxes** (3% du total des charges) qui regroupent la taxe sur les salaires et la taxe foncière (augmentation de plus de 11% de la taxe foncière sur Villeurbanne).

5) **Les charges de personnel** (77% du total des charges) déclinées en rémunérations brutes et cotisations sociales.



	ETP 2022	ETP 2023	ETP 2024
Personnel Accueil	9,04	8,88	7,66
Personnel Médical	1,74	1,69	1,65
Personnel Support	2,37	2,20	2,81
Personnel Gestion	2,18	1,72	1,90
Personnel Entretien	0,42	0,40	0,53
TOTAL	15,75	14,89	14,55

On observe sur ce tableau que le nombre d'ETP a baissé de manière générale par rapport aux années 2023 et 2022. C'est sur le personnel d'accueil que le nombre d'ETP a diminué le plus : d'une part, une salariée en arrêt de travail long n'a été remplacé qu'en juillet 2024 ; et d'autre part, une salariée partie en 2023 n'a pas été remplacée sur les heures DRSSA.

Dans le même temps, les heures support ont été augmentées légèrement au moment du remplacement du poste de chargée d'animation de la vie associative et de communication en juin 2024, au profit d'heures qui étaient auparavant allouées aux interventions extérieures.

Pour autant, un réaménagement des heures sur l'accueil a permis de maintenir les heures consacrées aux interventions extérieures notamment grâce au rapatriement des heures anciennement consacrées au DRSSA à partir d'août 2024.

	2022	2023	2024
	Masse salariale globale	Masse salariale globale	Masse salariale globale
Personnel Accueil	386 404,89 €	435 051,22 €	384 172,28 €
Personnel Médical	137 632,78 €	142 189,29 €	138 598,73 €
Personnel Support	143 217,77 €	111 845,89 €	142 556,81 €
Personnel Gestion	109 631,32 €	93 388,96 €	103 230,89 €
Personnel Entretien	18 008,45 €	29 169,33 €	24 585,35 €
TOTAL	794 895,21 €	811 644,69 €	793 144,06 €
Prime Ségur 2024			35 993,00 €
TOTAL	794 895,21 €	811 644,69 €	829 137,06 €

Contrairement aux ETP, la masse salariale globale a augmenté par rapport aux années 2023 et 2022 (+2% par rapport à 2023, et +4% par rapport à 2022). Cette augmentation par rapport

à l'année 2023 reste toutefois modérée, bien qu'elle comporte la provision pour la Prime Ségur qui sera versée sous forme de rappel au cours de l'année 2025.

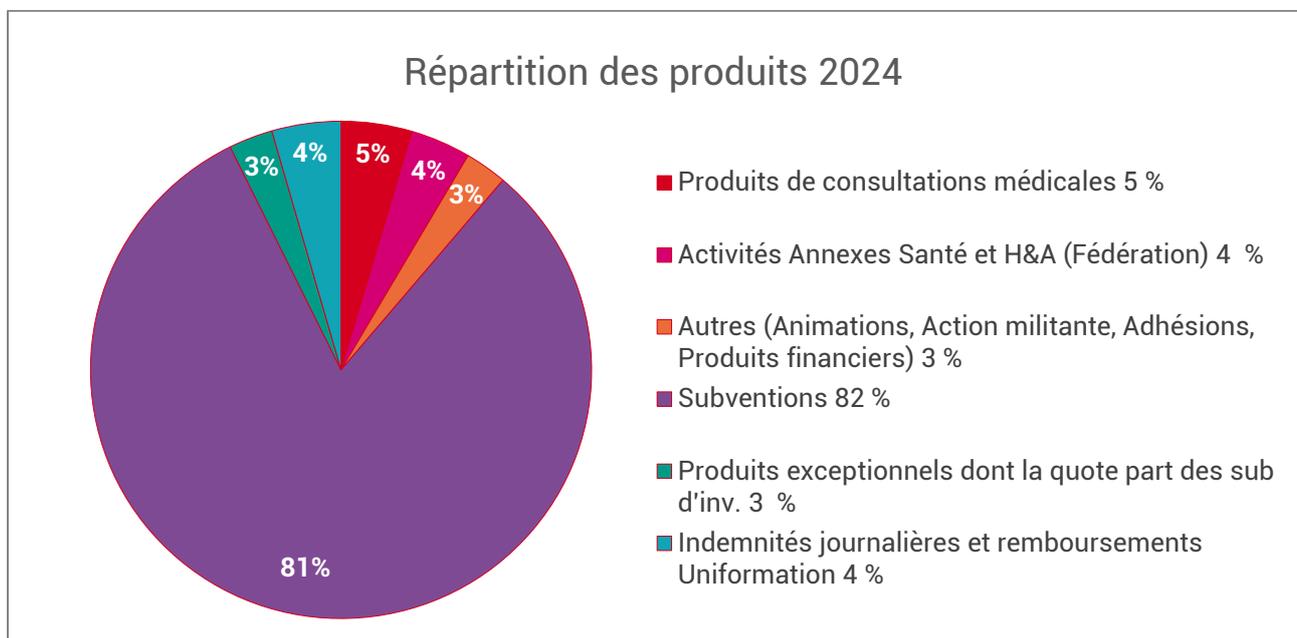
L'augmentation par rapport à 2022 provient de la première étape d'augmentation des taux horaires des salaires pratiquée au cours de l'année 2023 et de la deuxième étape pratiquée en 2024. Les salaires sont ainsi passés de 14.23€/h pour les personnels non-soignants à 15.50€/h, et de 24.09€/h pour les personnels soignants à 25.36€/h.

6) **Les amortissements et provisions** (4 %) qui comportent :

- Le matériel amortissable en général sur 3 ans (ordinateur, gros meubles, logiciels), et les travaux que nous avons fait réaliser en 2019. Les amortissements sur le matériel représentent 8057 €, pendant que les amortissements sur les travaux représentent 25 016 €. Cette dernière charge d'amortissement est « neutralisée » par une écriture comptable qu'on enregistre dans les produits et qui correspond aux subventions qui ont été obtenues pour financer les travaux au cours de l'année 2019.
- Un engagement restant à réaliser sur 2024 (1 400€) correspond à deux formations destinées aux bénévoles à savoir, « l'auto-défense verbale » et la « Présentation des missions du PF 69 pour information en santé sexuelle au public rencontré ».
- Et enfin une provision que l'on enregistre chaque année pour les indemnités de départ en retraite (indemnité de fin de carrière) pour le montant de 5 433€.

Les produits de l'exercice 2024

Le montant total des produits de l'exercice s'élève à 1 076 270€.



1) **Les recettes provenant des services rendus, les adhésions, les actions militantes, les produits financiers** (10% du total des produits) comportent :

- Les produits de consultations médicales versés par les caisses d'assurance maladie et les mutuelles. Ces produits sont stables de manière générale, même si on constate :
 - Une hausse pour ce qui concerne les tickets modérateurs et le tiers payant (+2 159€),
 - Une baisse des facturations à l'assurance maladie pour la prise en charge de dépistage et traitement des IST/VIH pour les mineures et non assurées sociales (-2 976€). Il semble que moins de mineures et de non assurées aient été pris en charge pour ces analyses.

	2021	2022	2023	2024
Produits de consultations	51 484 €	52 006 €	50 196 €	49 380 €

- Les activités annexes : ce sont les actions faisant l'objet de co-financements reversés par la Fédération AURA du Planning Familial ayant des conventions avec le Conseil Régional AURA pour des interventions extérieures hors milieu scolaire, et avec l'ARS pour les actions du programme « Handicap et alors ? ». Nous avons été invitées par la Fédération à valoriser et facturer plus d'actions dans le cadre de la convention Santé avec le Conseil Régional AURA pour cette année 2024, la prévision

comptable de la Fédération ayant permis de mieux se projeter vis-à-vis des comptes à rendre aux services administratifs de la Région AURA.

2) **Les subventions** (82% du total des produits) :

- **Les subventions de l'État versées par :**
 - La DRDFE (Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité) pour les activités de l'EVARS : 143 233€. Ce montant comprend la somme fixée dans la convention triennale (124 000€), et intègre également une revalorisation pour les salaires de l'année (13 233€), ainsi qu'un crédit complémentaire obtenu de 6 000€ (pour un montant demandé de 14 000€).
 - La DRDFE pour la participation de l'association à la structuration de la Maison des Femmes. La subvention a été obtenue en fin d'année 2022 pour un montant total de 8 000€. Le montant restant de 3 800€ sur l'année 2024 a permis de prendre en charge le temps passé sur l'année à ce projet spécifique.
 - La DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) pour le soutien à un poste FONJEP de chargée de communication et d'animation de la vie associative (11 826€).
 - La DRAJES finance également la formation des bénévoles via le Fond de Développement pour la Vie Associative (FDVA) : le financement obtenu pour 2024 est de 2100€ pour 3 formations (accompagnement des mineures en demande d'IVG, auto-défense verbale, et présentation du Planning Familial). Il reste également dans ce poste le financement de 2 formations de 2023 qui ont été reportées et effectuées en 2024 pour le montant de 1 400€ (Réduction des risques en milieu festif niveaux 1 et 2).
 - L'ARS (Agence Régionale de Santé) pour les activités du DRSSA sur les territoires des Vallons et Monts du Lyonnais (20 000€), activités qui ont pris fin en juin 2024 en raison de l'arrêt du financement de ce dispositif.
- **Les subventions de la Métropole de Lyon :**
 - La subvention pour le CSES d'un montant de 648 948€.
 - L'aide financière dans le cadre de la politique de « Diversité et Lutte contre les Discriminations » pour l'action « Accès aux soins des personnes trans » (7 000€).
- **Les subventions des communes** pour les activités de l'EVARS au sein de l'association : Lyon pour 19 000€, Villeurbanne pour 10 000€, Vénissieux pour 500€ et Vaulx-en-Velin pour 1 000€.
- **La subvention de la Communauté de Communes** des Monts du Lyonnais pour les activités du DRSSA sur ce territoire pour 6 000€.
- La participation financière de la **Fédération des Maisons Familiales Rurales** du Rhône pour le DRSSA (2 500€).

3) **Les adhésions** : 7 378€ (augmentation de plus de 45% par rapport à l'année 2023) et **les intérêts des comptes** : 3 618 €

4) **Les produits exceptionnels et la reprise sur amortissements et provisions (3%)** dans lesquels on inscrit :

- Les dons et soutiens de particuliers (2 422€), les dons du Collectif Dynastits (2 129€) qui organise des soirées avec disco-vente aux enchères, les recettes de la Boum Féministe de septembre 2023 (418€), le Flash Day au Café Rosa en mai 2024 (1 351€), et une participation du Mouvement Associatif AURA de 100€.
- La quote-part des subventions d'investissements obtenues en 2019 pour le réaménagement des locaux (25 878€).
- La reprise de fonds dédiés gardés en fin d'année 2023 pour le DRSSA (4 893€) avec accord de l'ARS pour terminer les actions du dispositif.

5) **Les transferts de charge qui regroupent :**

- Les indemnités journalières de l'assurance maladie et de l'organisme de prévoyance pour indemniser les arrêts de travail (44 827€).
- Les remboursements de 3 formations prises en charge par l'OPCO Uniformation :
 - « Dynamique de Coopération et prise de décision collective » (Scicabulle) 840€,
 - « Mettre en œuvre la conduite du changement » (Archivistes Français) 990€,
 - « Introduction à l'archivage électronique (Archivistes Français) 1 374€.

Ventilation selon les activités

L'ensemble de ces charges et produits est ventilé dans les différentes activités de l'association. Le résultat global se trouve ainsi réparti :

CSES	Accès soin Pers. Trans	EVARS Villeurbanne	DRSSA	Handicap et Alors	Formation Bénévoles	Association	TOTAL
-4 685	-13	- 379	- 8	89	0	2 989	-2 007

Les contributions volontaires

Au-delà des produits financiers, il faut parler des contributions volontaires de l'année 2024.

Les administratrices, adhérent·es, militant·es, salariées ont réalisé 3 351 heures bénévoles au cours l'année 2024. Ces heures valorisées à 25€/h représentent 83 781€ de contributions bénévoles. Elles ont été répertoriées comme suit :

Heures statutaires	Heures régionales	Heures confédérales	Heures de Formation et d'animation	Heures partenariales	Heures de gestion
918 H	519 H	69 H	650 H	1003 H	192 H

Au-delà du temps passé par les bénévoles, les MFR ont mis à disposition de l'association des locaux pour les permanences d'écoute qui sont valorisés comme « contributions volontaires en nature » (500€). Par ailleurs, notre documentaliste a obtenu de nombreux livres et brochures gratuitement de la part d'éditeurs variés pour une valeur de 1 882€ et des brochures/affiches éditées par la confédération pour la valeur de 304€.

Conclusions

Nous pouvons retenir comme faits marquants pour l'exercice 2024 la diminution des activités du DRSSA (Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent·es) et son arrêt en juin 2024 suite à la fin de son financement annoncée par l'ARS en février 2024. Nous avons dû réorganiser les heures du personnel dédié à ce Dispositif sur le CSES/EVARS de Villeurbanne. Cela a de plus occasionné une répartition des frais de structure jusqu'alors supportés par l'ARS sur l'ensemble des co-financeurs du CSES/EVARS de Villeurbanne.

Faits caractéristiques :

L'extension de l'accord du 4 juin 2024 relatif à l'attribution du « Ségur de la santé » à tous les salariés de la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale (Bass) a été actée par arrêté au Journal officiel du 6 août 2024.

Entrant dans ce cadre, l'association a comptabilisé une charge à payer au titre de l'exercice d'un montant de 35 993 € correspondant au coût de versement de cette prime Segur à ses salariés sur 2024 mais non payée sur l'exercice.

Cette mise en place effective demeure préoccupante pour les budgets des exercices suivants car non prise en compte à ce jour par les organismes financeurs de l'association.

Nous pouvons retenir également la provision passée pour la Prime Ségur à l'ensemble du personnel depuis août 2024, qui impactera fortement la trésorerie au moment de son versement et de sa mise en place dans la paie au cours de l'année 2025.

Nous en mesurerons plus précisément l'impact sur les budgets au moment de leur construction pour l'année 2026.

Le résultat déficitaire de 2007€ est largement compensé par le résultat excédentaire de l'exercice précédent 2023. Son montant très modéré n'affectera que de peu le compte de réserve duquel il sera imputé.

LE TRAVAIL EN PARTENARIAT ET RÉSEAU

Toutes les activités du PF 69 reposent sur **un réseau conséquent de partenaires professionnel-les, notamment pour l'orientation des publics pour des accompagnements complémentaires** ou plus spécialisés. D'autre part, nous développons et participons à un **important réseau de partenariats tant associatifs qu'institutionnels**. Ce réseau nous permet de mener des actions collectives, de partager des réflexions, d'échanger sur nos pratiques et de nous impliquer dans la vie locale. Nous sommes **particulièrement impliquées dans des groupes de travail sur l'accès à l'IVG (voir p.42) et sur le handicap (voir p.62)**, ainsi que des espaces collectifs autour de **la santé mentale (voir p. 69)**.

Du fait de notre implantation dans le quartier du Tonkin, notre association entretient des liens étroits avec les services et initiatives de la ville de Villeurbanne, et les acteur-ices médico-sociaux et socio-éducatifs du territoire.

En 2024, nous avons poursuivi notre implication dans le groupe œuvrant à la **prévention des violences intrafamiliales** dans le cadre du projet social de territoire, dont nous suivons l'évolution de manière plus générale.

Nous avons également participé aux regroupements partenariaux organisés par la ville de Villeurbanne pour faire des premiers bilans du **contrat local de santé (CLS)**. Ces temps représentent de bonnes opportunités d'échanger avec les autres acteur-ices du territoire, de nous inspirer mutuellement et d'affiner le lien entre les politiques publiques locales et les actions de terrain, notamment portées par les associations.

L'initiative portée par la ville de Villeurbanne et plusieurs acteur-ices du territoire, dont le Planning familial du Rhône, visant à adopter une **charte de lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu festif** a abouti en 2024. Nous saluons ce projet collectif, qui va dans le sens d'une meilleure prévention des risques.

Enfin, nous rejoignons avec beaucoup d'intérêt **la dynamique de lutte contre les discriminations**, impulsée par la ville de Villeurbanne et participons aux travaux de préfiguration de la Maison de l'égalité.

En 2024, nous avons également poursuivi notre **investissement dans le Conseil pour l'Égalité femmes-hommes de la Ville de Lyon** aux côtés d'un certain nombre d'associations lyonnaises, dont les actions se rattachent aux luttes contre les discriminations sexistes.

Ce Conseil se réunit environ trois fois par an et travaille principalement à **organiser la quinzaine du 8 mars en rassemblant des événements en lien avec les luttes pour les droits des femmes**.

Aussi, le Conseil est un moment de partage des actualités entre chacune des associations présentes. Son objectif est de pouvoir poser un meilleur diagnostic sur le territoire lyonnais concernant la prévention et la prise en charge des VSS ainsi que d'améliorer la coopération entre les associations et la Ville de Lyon.

Au cours de l'année 2024, le Conseil a organisé comme chaque année un **forum associatif dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Lyon, le 1er mars 2024, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes**. Le Planning familial du Rhône a pu tenir un stand tout au long de cette journée avec plusieurs membres du CA et des SuperFéministes.



À VILLEURBANNE, UN ESPACE D'ÉCOUTE ET DE SOIN

Une part importante de l'activité du Planning familial du Rhône se déroule dans le centre CSES-EVARS situé au 2 rue Lakanal, à Villeurbanne.

Plusieurs activités y sont proposées : des entretiens d'écoute, d'information et d'accompagnement, des entretiens de suivi de conseil conjugal et familial, des permanences sociales, des consultations médicales, de l'information et de l'écoute par voie téléphonique et de l'information par mail.

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ÉCOUTE, D'INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

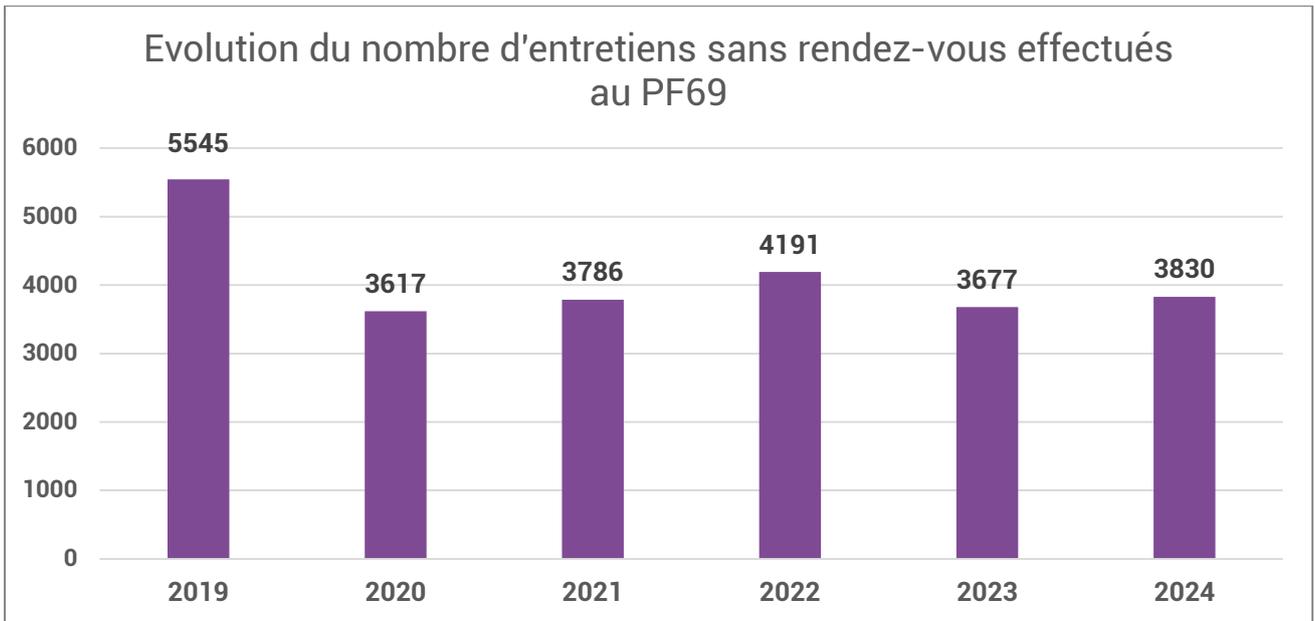
Les objectifs de ces entretiens sont les suivants :

- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière de contraception (y compris de contraception définitive et de contraception d'urgence), ainsi qu'à un moyen de contraception choisi, quelle que soit la situation sociale de la personne.
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière de grossesse et d'avortement, ainsi qu'à un espace de pensée sur la situation et un accompagnement dans les démarches de diagnostic, de poursuite ou d'interruption de la grossesse.
- Permettre aux femmes victimes de violences sexistes (conjugales, sexuelles, institutionnelles, etc.) de repérer les situations de violences, d'être écoutées et accompagnées dans leur cheminement, leurs choix et leurs éventuelles démarches par rapport à ces situations.
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et de VIH ainsi qu'aux moyens de réduire les risques de contamination et à une orientation vers les dispositifs de dépistage.
- Donner accès à une information fiable et gratuite sur le suivi gynécologique et à des orientations vers des professionnel·les assurant ce suivi, ainsi qu'à une première information sur les problèmes gynécologiques.

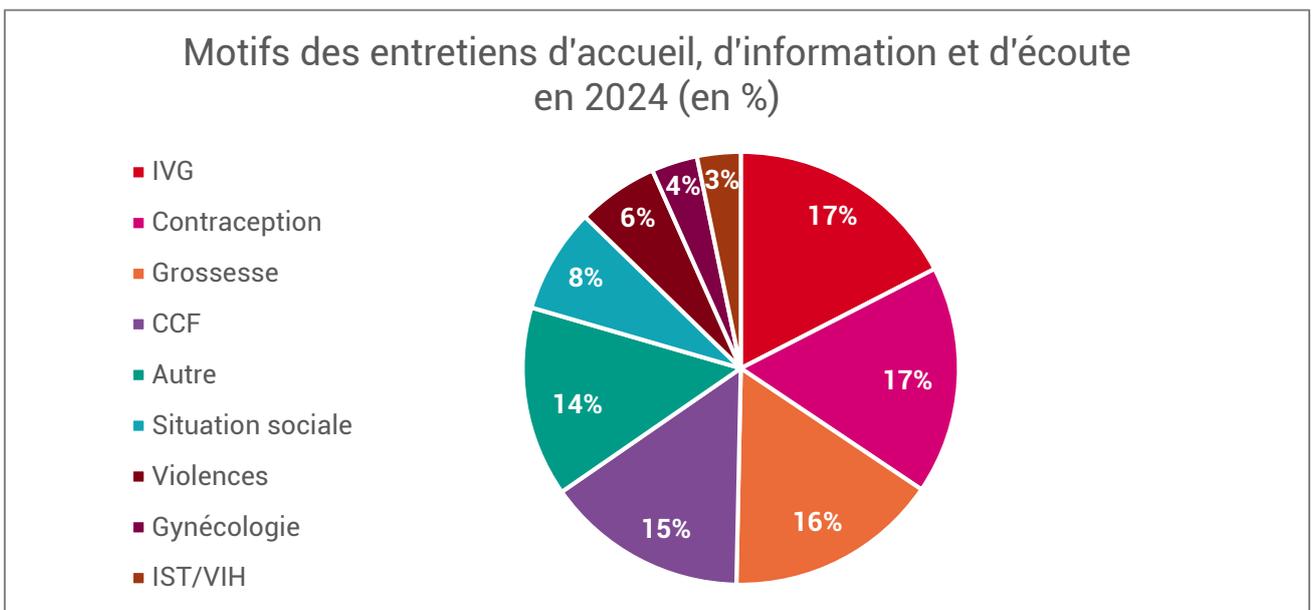
- Donner accès à un espace d'information, d'écoute, de pensée et de compréhension sur la vie affective, relationnelle et sexuelle.

En 2024, nous avons réalisé 3 830 entretiens individuels d'écoute et d'information dans le centre de Villeurbanne, et reçu 203 accompagnant·es.

Le nombre d'entretiens est en légère hausse cette année, après une diminution constatée en 2023.



Des motifs variés

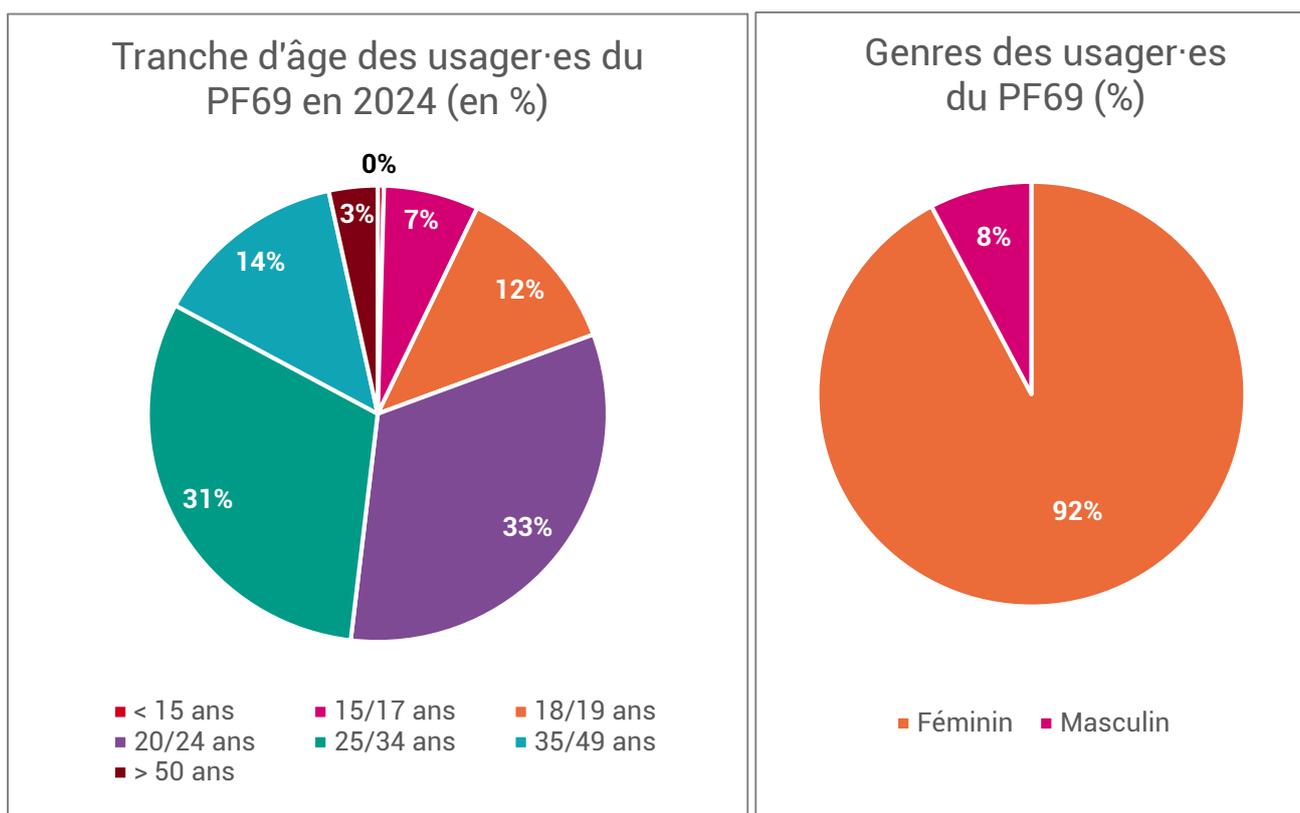


Le graphique ci-après permet de voir quelles sont **les principales demandes** exprimées lors des entretiens d'information et d'écoute sans rendez-vous :

Ces motifs sont sensiblement les mêmes que les années précédentes, bien que leurs proportions varient parfois légèrement. Ainsi, la part d'entretiens relatifs à la contraception continue de diminuer, signe d'une meilleure accessibilité dans le droit commun. À l'inverse, nous constatons que la proportion d'entretiens concernant les IST/VIH a doublé entre 2023 et 2024 : cela peut être mis en corrélation avec l'enquête *Contexte des sexualités en France*¹, qui fait état d'une baisse de la prévention en début de vie sexuelle, avec une utilisation du préservatif moins systématique qu'auparavant et une couverture vaccinale insuffisante.

Caractéristiques sociodémographiques des usager-es du centre de Villeurbanne

Globalement, les caractéristiques sociodémographiques des publics accueillis au Planning Familial du Rhône sont stables d'année en année.

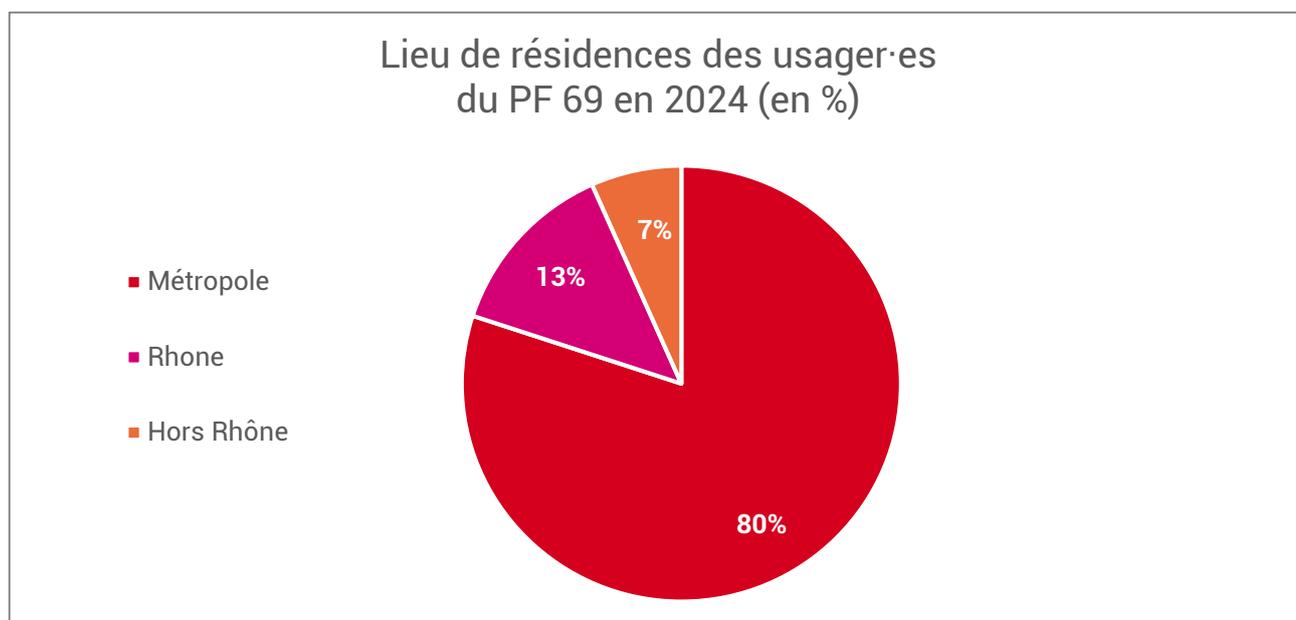


La majorité des personnes reçues en entretien à Villeurbanne ont entre 18 et 24 ans (45%). Les moins de 25 ans représentent un peu plus de la moitié des personnes reçues (52%). De

2021 à 2023, nous avons observé une évolution à la baisse du nombre de jeunes reçues au PF 69, mais qui s'est stabilisée cette année.

Concernant le genre des usager·es, notre logiciel ne nous permettait pas, en 2024, de renseigner cette donnée de manière moins binaire. Nous expérimentons actuellement une autre façon de saisir cette donnée, en espérant pouvoir mieux représenter la diversité de notre public à l'avenir. Cette année encore, la grande majorité des personnes reçues en entretien sont donc des femmes (92%).

La majorité des personnes reçues en entretien en 2024 résident dans la Métropole de Lyon, et parmi celles-ci 46% vivent à Villeurbanne, 44% à Lyon, et 10% dans d'autres communes. Puisque notre accueil n'est pas territorialisé, nous recevons également des personnes vivant dans d'autres communes du Rhône et hors du département, en grande majorité dans des territoires limitrophes.



L'écoute et l'information téléphonique

En 2024, nous avons recensé 3 501 appels. Nous rencontrons d'importantes difficultés à recueillir des données fiables concernant le nombre des appels téléphoniques reçus. Nous sommes donc en train de réfléchir à une nouvelle méthode de recensement, plus représentative de la charge de travail que cela représente.

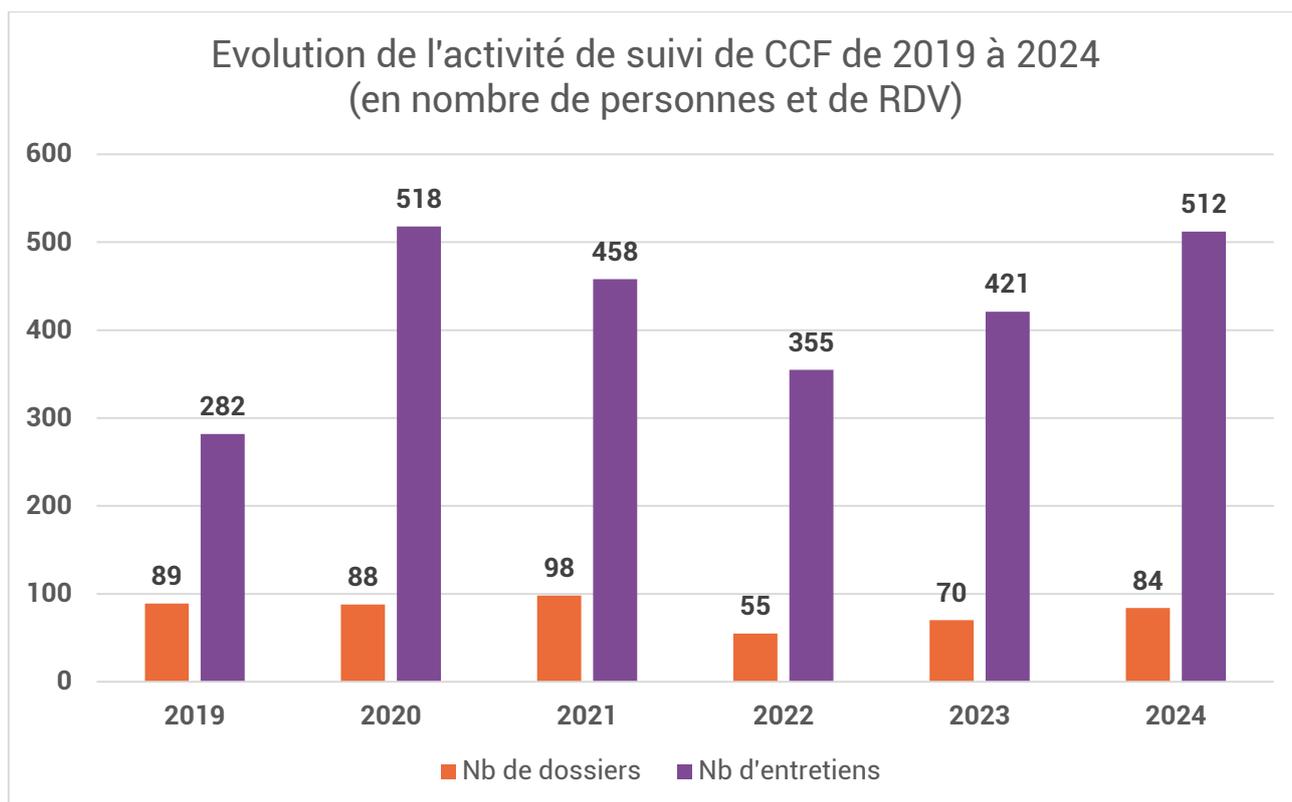
L'information par voie numérique

En 2024, nous avons traité 1 686 courriels : cette activité se stabilise, et demande un temps de traitement assez conséquent, du fait des réponses et des orientations adaptées à chaque demande.

53% de ces courriels concernent des demandes d'information ou d'écoute sur des sujets tels que la contraception, la gynécologie, l'IVG, les IST, la grossesse ou les violences. 30% de ces courriels nous servent à gérer les RDV médicaux au CSES. Enfin, 17% des courriels concernent plutôt des demandes de professionnel·les ou d'étudiant·es à notre association, afin de monter des projets ensemble, de mieux nous connaître ou de nous rejoindre.

L'ACTIVITÉ DE SUIVI DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

En 2024, 93 personnes ont été reçues seules ou en couple pour un suivi de conseil conjugal et familial (CCF) au Planning familial du Rhône, dans le cadre de différents types de suivi (75 personnes seules, 9 couples). Cela représente **512 entretiens**, soit une moyenne de 6 entretiens par personne ou par couple. La reprise à la hausse de cette activité entamée en 2023 se confirme donc cette année.



Le contexte socio-économique et sociétal ambiant, les fragilités individuelles, la précarité créent plus que jamais des besoins de prises en charge en santé mentale.

Selon les chiffres info.gouv.fr, la santé mentale des jeunes se dégrade : en décembre 2024, 23% des jeunes déclaraient ne pas prendre soin de leur santé mentale alors qu'ils étaient, quelques semaines auparavant, 55% à déclarer avoir déjà connu un problème de cet ordre.

Nous constatons effectivement une demande importante de prise en charge en santé mentale car nous manquons toujours malgré les dispositifs mis en place de possibilités de réorientation.

Par ailleurs, plus d'un tiers des personnes (**38%**) suivies en entretiens individuels ou de couple évoquent un ou plusieurs **vécus de violences** au cours de leur vie. Il peut s'agir de faits de violences passés ou actuels.

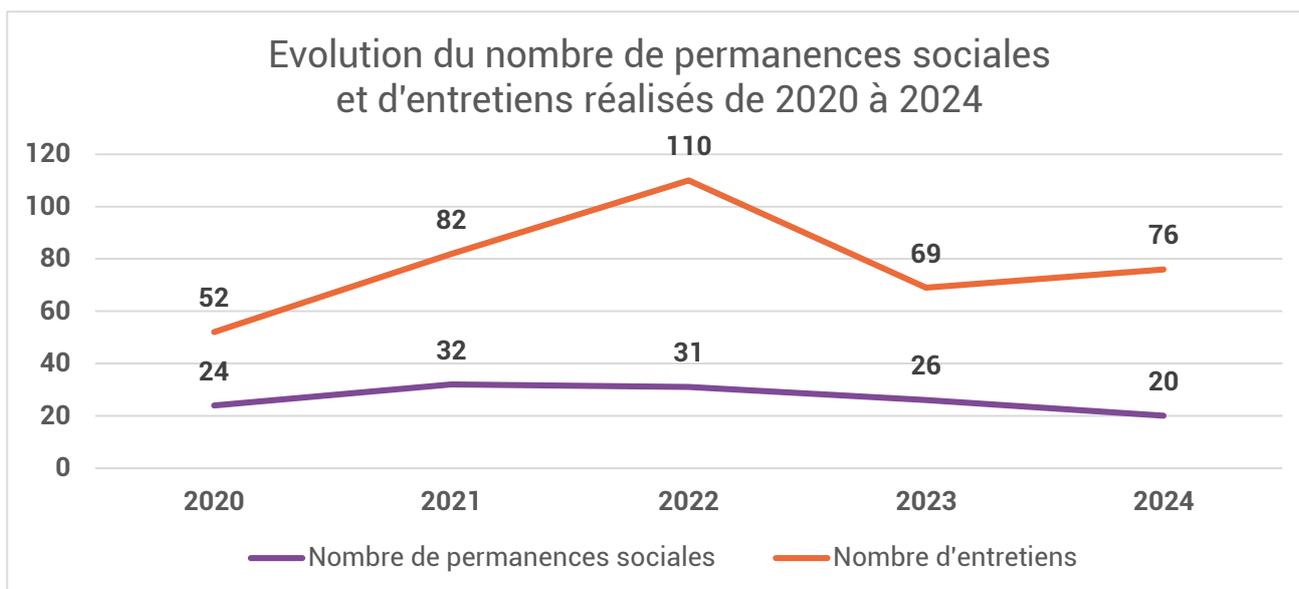
Face à ces situations, qui concernent les plus vulnérables, nous sommes souvent démunies lorsque nous souhaitons les orienter vers des thérapies spécifiques en lien avec le ou les traumatismes subis. En effet, nous constatons que le centre de psycho trauma des HCL ne peut pas absorber toutes les demandes et les professionnel·les spécialisé·es sur ces questions exercent, pour la plupart, en cabinets privés. Or, nous avons de plus en plus, face à nous, des personnes qui souffrent de différents traumatismes liés à des violences et des discriminations sociétales telles que les violences sexuelles, sexistes, racistes et de genre. Cela nous amène à répondre à cette demande et à **prendre en charge ces personnes qui se retrouvent en errance thérapeutique en termes de santé mentale**. La gratuité et la garantie d'une écoute *safe* et inclusive (sensibilisée aux problématiques et violences spécifiques subies par les personnes minorisées) participent à créer un espace de confiance nécessaire pour un accompagnement.

Depuis janvier 2023, nous bénéficions d'une **analyse de la pratique professionnelle spécifique pour les 6 conseillères conjugales et familiales qui réalisent ces suivis**. Ce dispositif offre un espace d'échange, d'élaboration et de réflexion et permet un réajustement et un enrichissement de nos pratiques.

Le constat d'une demande de plus en plus forte pour l'accompagnement de personnes ayant vécu des traumatismes nous a amenées à la nécessité de nous former afin d'acquérir les compétences et outils nécessaires pour accueillir les personnes en sécurité. Cette **formation en psychotraumatologie centrée compétences**, prévue en 2025, met l'accent sur une compréhension du traumatisme psychique et une stabilisation efficace de toute personne traumatisée. Elle permet de questionner l'expérience traumatique sans créer de déstabilisation iatrogène.

PERMANENCE SOCIALE : RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS

En 2024, 79 entretiens ont été réalisés dans le cadre de 20 permanences sociales. Ces chiffres ne sont que peu représentatifs, car le poste d'intervenante sociale est resté vacant tout le premier semestre 2024. Un recrutement et une prise de poste en juillet 2024 ont permis une reprise de l'activité.



Les permanences ont lieu les jeudis, sur rendez-vous, pour une durée d'une heure à une heure trente, en fonction des besoins et demandes des personnes. Si les usager·es ne sont pas disponibles sur ces créneaux, nous gardons de la flexibilité pour permettre à toutes d'être reçu·es.

Les orientations vers la permanence sociale sont principalement faites par les conseillères conjugales et familiales et les soignantes qui repèrent des besoins. Plus rarement, les adressages sont faits par des partenaires.

Cette année encore, la permanence a été très sollicitée par des femmes seules et/ou avec enfants sans hébergement et dans des situations de précarité importante.

Le constat reste le même, le droit commun est saturé, les possibilités d'hébergement et de logement sont extrêmement réduites, les procédures migratoires sont de plus en plus complexes. Tout cela rend donc logiquement de plus en plus difficile l'accès aux droits et nécessite un accompagnement global renforcé, en lien avec de nombreux partenaires. Ainsi, au-delà du nombre de personnes reçues lors des permanences sociales, le travail de l'intervenante sociale nécessite du suivi de dossier, des appels aux partenaires, ainsi qu'un soutien au reste de l'équipe d'accueil.

Les personnes sollicitent principalement la permanence sociale pour accéder à leurs droits sociaux (55% en 2024).

En effet, nombreuses sont les personnes qui demandent de l'aide pour **connaître et faire valoir leurs droits ou simplement accéder à des services publics**. Pour les personnes les plus précaires, des courriers d'orientation vers des accueils de jours, distributions alimentaires, permanences juridiques, etc. sont souvent nécessaires. Cela rend les personnes dépendantes des délais et disponibilités des travailleur·euses sociales pour accéder à des biens et services de première nécessité.

La dématérialisation et les accès restreints à des rendez-vous dans les institutions (CAF, CPAM, France-Travail, Préfecture, etc.) **découragent les usager·es** qui ne savent pas ou ne peuvent pas utiliser l'outil informatique. Les délais de rendez-vous dans ces institutions ou avec les assistant·es sociales de secteur poussent certaines personnes à renoncer à des droits, principalement dans leur accès à la santé (demande de complémentaire santé solidaire ou d'aide médicale d'État).

Le second motif de rendez-vous en permanence sociale concerne l'hébergement ou le logement avec 36% des situations pour 2024.

Le manque de place de logement et d'hébergement reste un problème majeur dans l'accompagnement des usager·es. **Le durcissement des critères d'accès aux centres d'hébergement et la hiérarchisation selon les vulnérabilités des personnes les précarisent davantage**. Lors des temps de permanences sociales, il est possible pour l'intervenante sociale de créer des demandes d'hébergement via le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), d'alerter l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) ou la Maison de la veille sociale (MVS) des situations les plus inquiétantes, mais aussi de faire du lien avec les maraudes du Samu-Social. Malgré ces outils, cela n'aboutit que très peu : depuis septembre 2024, une seule famille a été hébergée par la MVS sur les 11 demandes adressées au SIAO. Une seule personne en demande d'asile a obtenu une place en Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) via l'OFII (hors de la métropole lyonnaise).

Face à cela, le PF 69 a fait appel à l'association l'Ouvre-Porte pour offrir quelques nuitées en dortoir d'auberge de jeunesse à deux femmes seules en situation de très grande vulnérabilité. Cela reste insatisfaisant, mais permet aux personnes d'avoir quelques nuits consécutives de répit que le 115 ne pouvait pas leur offrir.

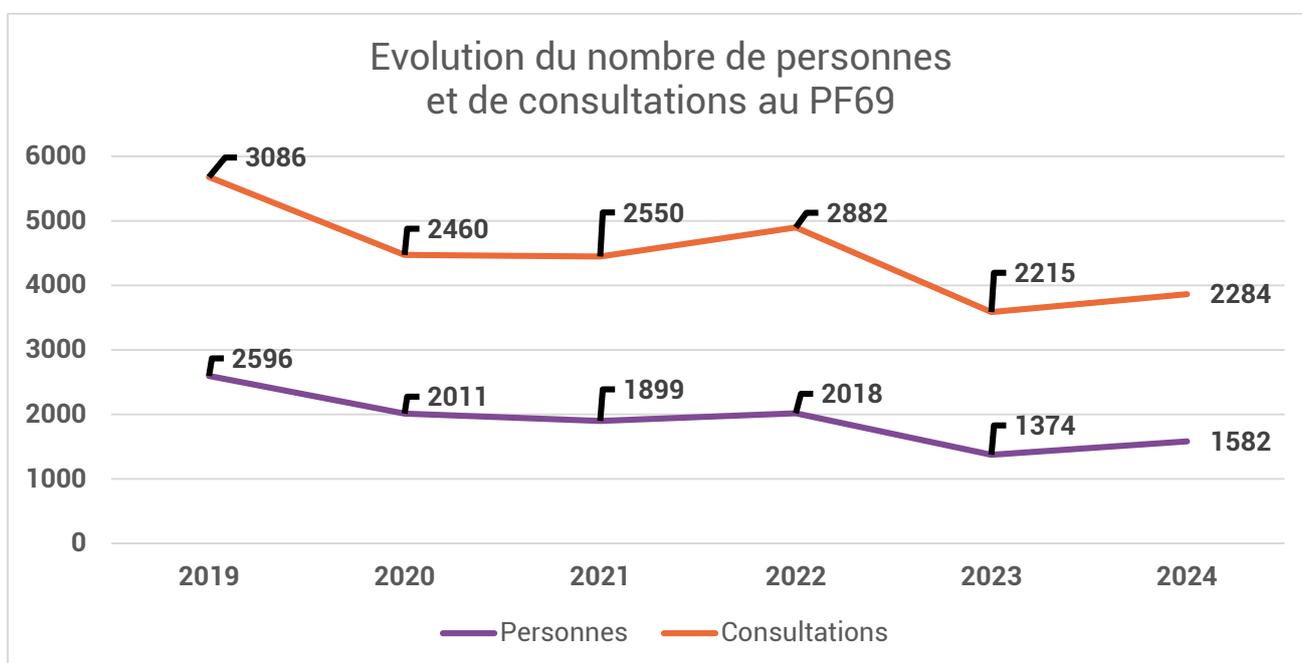
Finalement, **9% des demandes émanant des usager·es concernaient l'emploi ou la formation**. La majorité de ces demandes était liée à des **ruptures momentanées de droit au travail** dans l'attente de renouvellement de titre de séjour.

La répartition des proportions des motifs de demande de rendez-vous en permanence sociale est plutôt stable d'année en année.

LES CONSULTATIONS MÉDICALES

En tant que CSES, le Planning Familial du Rhône met en place des consultations médicales. Elles ont lieu du lundi au vendredi, pour une ouverture équivalente à 4,5 jours, et sont assurées par deux médecins et une sage-femme salariées. En 2024, nous comptons 2 à 3 mois de délai pour proposer un rendez-vous. Pour réduire cette attente, nous avons balisé des places d'urgence chaque semaine, et nous avons un système de liste d'attente pour compléter les créneaux libérés par des annulations de dernière minute.

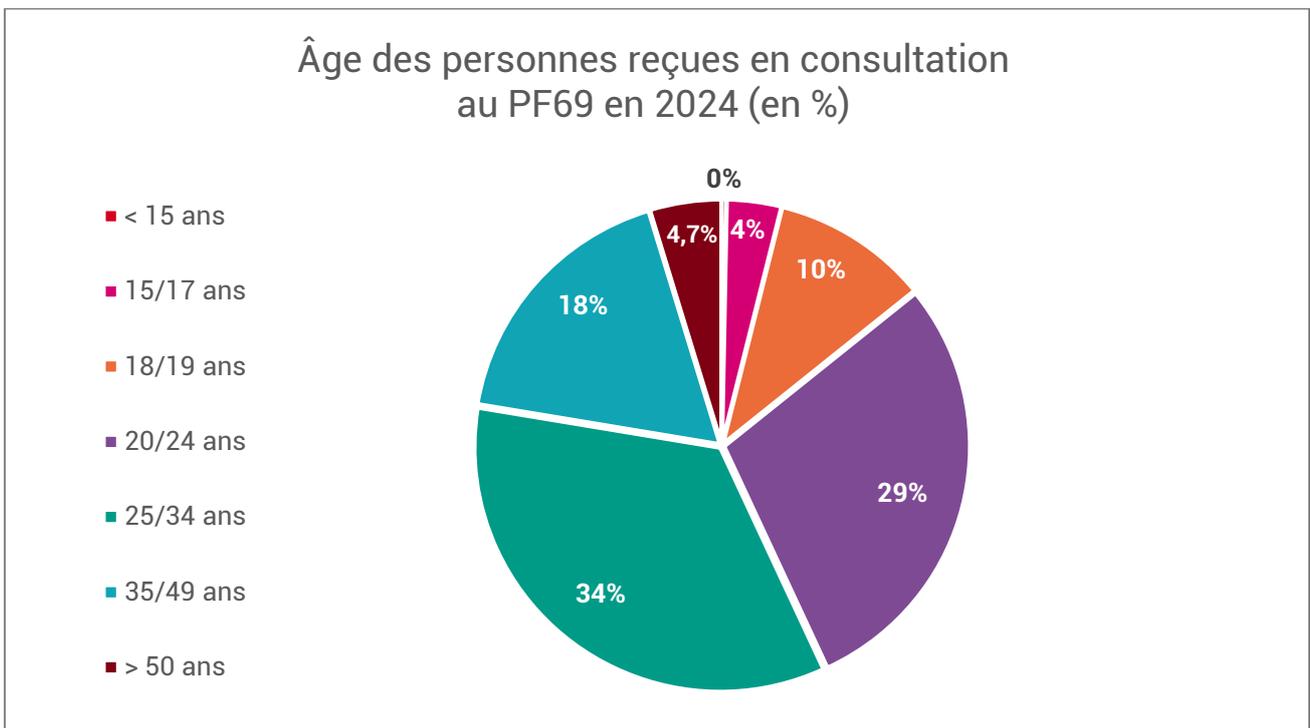
En 2024, nous avons réalisé **2 284 consultations** pour **1 582 personnes différentes**. Après une baisse en 2023, le nombre de consultations et de personnes reçues augmente cette année. Nos spécificités sont la réalisation d'IVG médicamenteuses et l'accompagnement des personnes transgenres.



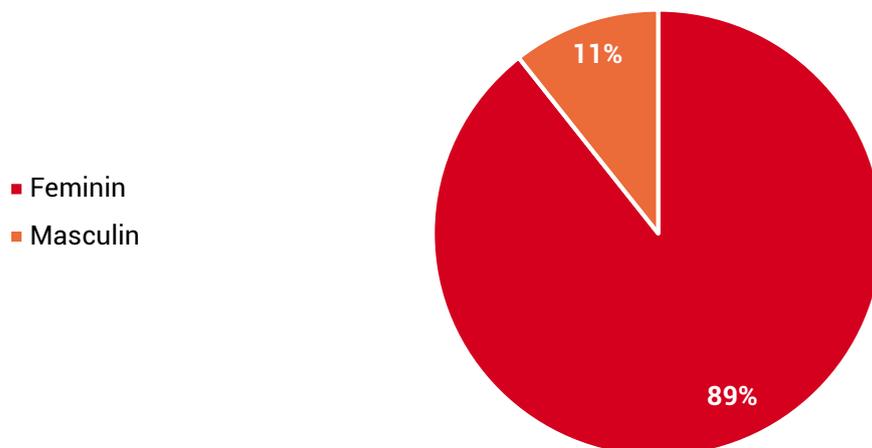
Il est à noter que, depuis les améliorations d'accès à l'IVG et à la contraception dans le droit commun, nous recevons de moins en moins de personnes pour ces motifs. Elles venaient auparavant spontanément au CSES, ce qui occasionnait des consultations non programmées, c'est-à-dire commencées à l'accueil sans rendez-vous et soumises ensuite à avis médical. Nous rendons compte de ces « consultations spontanées » dans nos données d'activité (sans toutefois les faire figurer à l'agenda ni les coter à la sécurité sociale). Elles prenaient peu de temps médical mais survenaient très fréquemment. C'est désormais de moins en moins le cas.

Profil des patient-es

En 2024, la plupart des personnes reçues sont encore des femmes et la part de moins de 25 ans continue de diminuer – tout en restant majoritaire (43% de l'effectif en 2024). Cette baisse relative de la proportion de personnes jeunes reçues au CSES est vraisemblablement due aux évolutions législatives qui facilitent l'accès à la santé sexuelle dans le droit commun pour les moins de 26 ans. Par ailleurs, nous suivons certaines personnes dans le temps, notamment pour leur suivi gynécologique, car elles trouvent au PF 69 un accueil inconditionnel, dans une approche bienveillante et confidentielle : la moyenne d'âge de notre file active augmente donc peu à peu.



Consultation en fonction du genre au PF69 en 2024



Le chiffre de 11% de personnes de « genre masculin » est basé sur les données des cartes vitales. En 2025, nous avons choisi d'adapter notre logiciel pour mieux refléter la réalité, notamment pour les personnes trans et/ou non-binaires.

Nous accueillons néanmoins quelques hommes cisgenres, qui viennent majoritairement pour des consultations de contraception testiculaire (27 RDV en 2024, 32 en 2023), pour des bilans d'infertilité ou demande d'informations et traitement des IST. Effectivement, depuis le 1^{er} septembre 2024, les personnes peuvent effectuer des dépistages IST sans ordonnance en laboratoire de ville, et se présentent à nous pour la prise en charge.

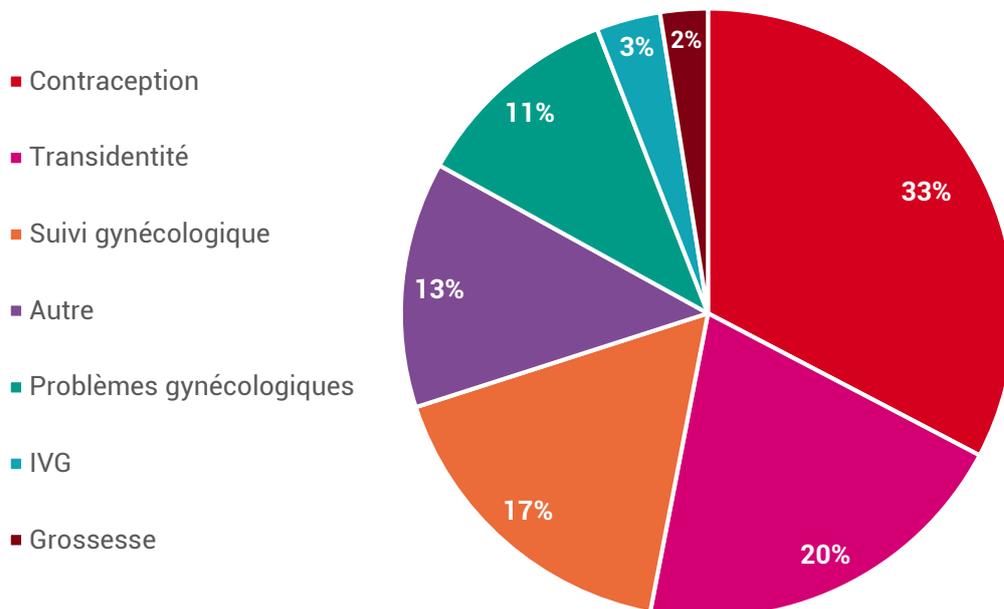
Motifs des consultations

33% des motifs des consultations sont liés à la contraception (cette proportion est stable d'année en année), que ce soit à un moyen de contraception en particulier (information, prescription, pose ou retrait selon les cas) ou à la demande d'être informé-e sur l'ensemble des moyens de contraception existants.

Viennent ensuite les demandes concernant :

- La transidentité 20% (19% en 2023, 17% en 2022),
- Le suivi gynécologique 17% (17% en 2023, 10% en 2022),
- Les problèmes gynécologiques 11% (5% en 2023, 2% en 2022),
- L'IVG 3% (5% en 2023, 15% en 2022),
- La grossesse 2% (6% en 2023, 7% en 2022).

Principaux motifs des consultations en 2024 (en %)



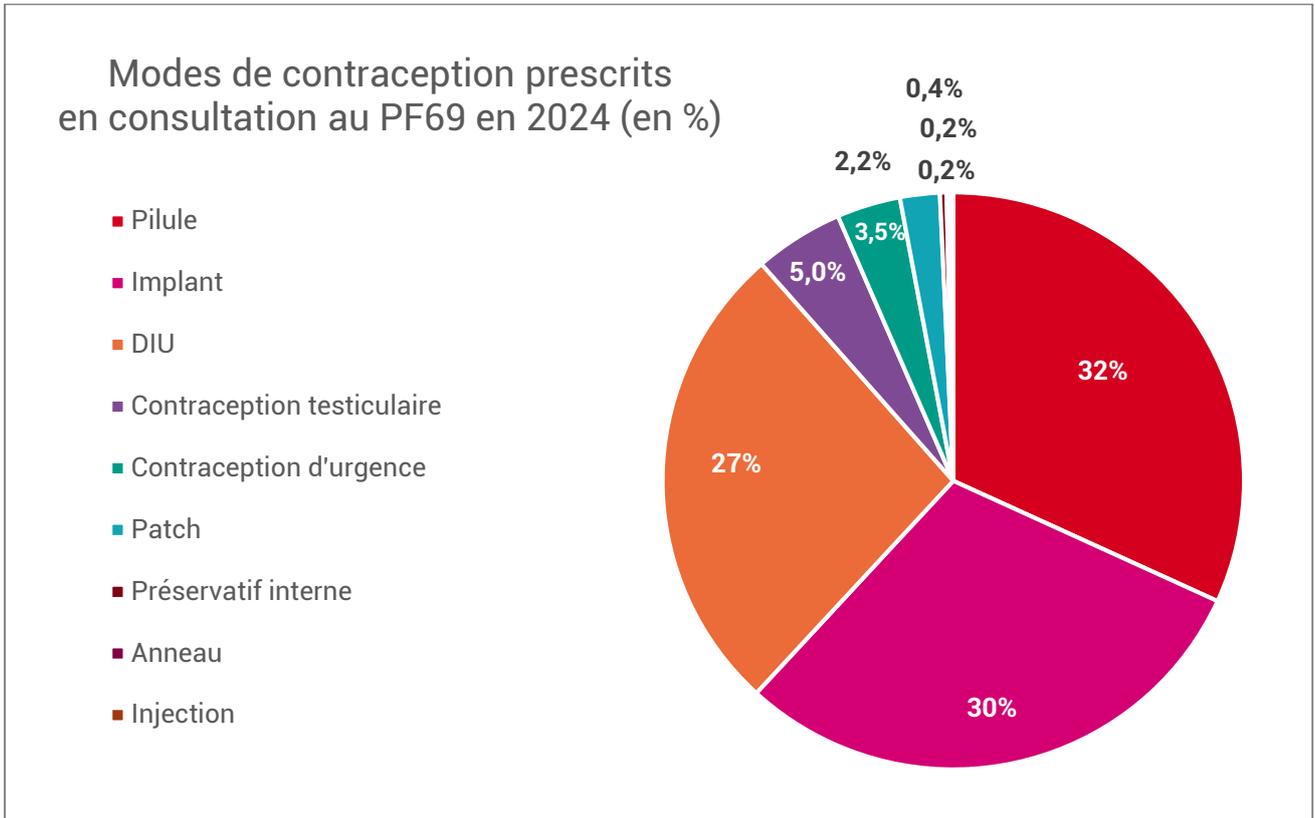
Nous constatons que les motifs relatifs à des problèmes gynécologiques représentent cette année une part un peu plus importante de l'activité médicale : cela vient selon nous d'un double mouvement de facilitation d'accès au droit commun pour les questions relatives à l'IVG ou la contraception, et de difficulté pour les personnes non assurées sociales ou bien bénéficiaires de l'AME d'avoir accès à la médecine de ville pour leur santé sexuelle.

D'autre part, en 2024, l'accompagnement des personnes trans se stabilise : nous avons suivi 130 personnes, pour 384 rendez-vous sur l'année (soit une moyenne de 3 consultations par personne). Cela correspond à nos possibilités d'accueil, puisque deux de nos trois soignantes peuvent répondre aux besoins spécifiques de ce public, ayant été formées, ou étant en cours de formation, dans un diplôme interuniversitaire dédié.

Focus contraception

Parmi les demandes liées à la contraception, 32% sont relatives à la pilule (- 5 points*), 30% à l'implant (+ 5 points*), 27% au DIU (dispositif intra utérin) (+ 3 points*), et 5% concernent la contraception dite « testiculaire » (stable*).

* Comparaison par rapport à 2023.



Accueil des personnes en situation de précarité

En 2024, nous recevons encore en consultation médicale une part importante de personnes en situation de précarité (31%) : 16% des personnes reçues ont recours à la complémentaire santé solidaire (CSS), 6% bénéficient d'une prise en charge du ticket modérateur par le PF 69, 5% ont recours à l'aide médicale d'État (AME), et 5% sont non assurées sociales. Les personnes ayant accès à la sécurité sociale et à une mutuelle (hors CSS) représentent 69% des personnes reçues. Le nombre de personnes non assurées sociales et de mineures, pour lesquelles le ticket modérateur reste à la charge du PF 69, a toutefois diminué en 2024, occasionnant une baisse des dépenses pour des achats liés à l'activité médicale.

Pour les personnes en situation de précarité, il est courant que les consultations aient plusieurs motifs, du fait de la difficulté d'accès au parcours de soins classique. En outre, de nombreuses consultations sont réalisées avec un interprétariat téléphonique : en 2024, un peu plus de la moitié de notre recours à l'ISM interprétariat est effectué par l'équipe soignante du PF 69; cela représente 50 entretiens dans 15 langues différentes.

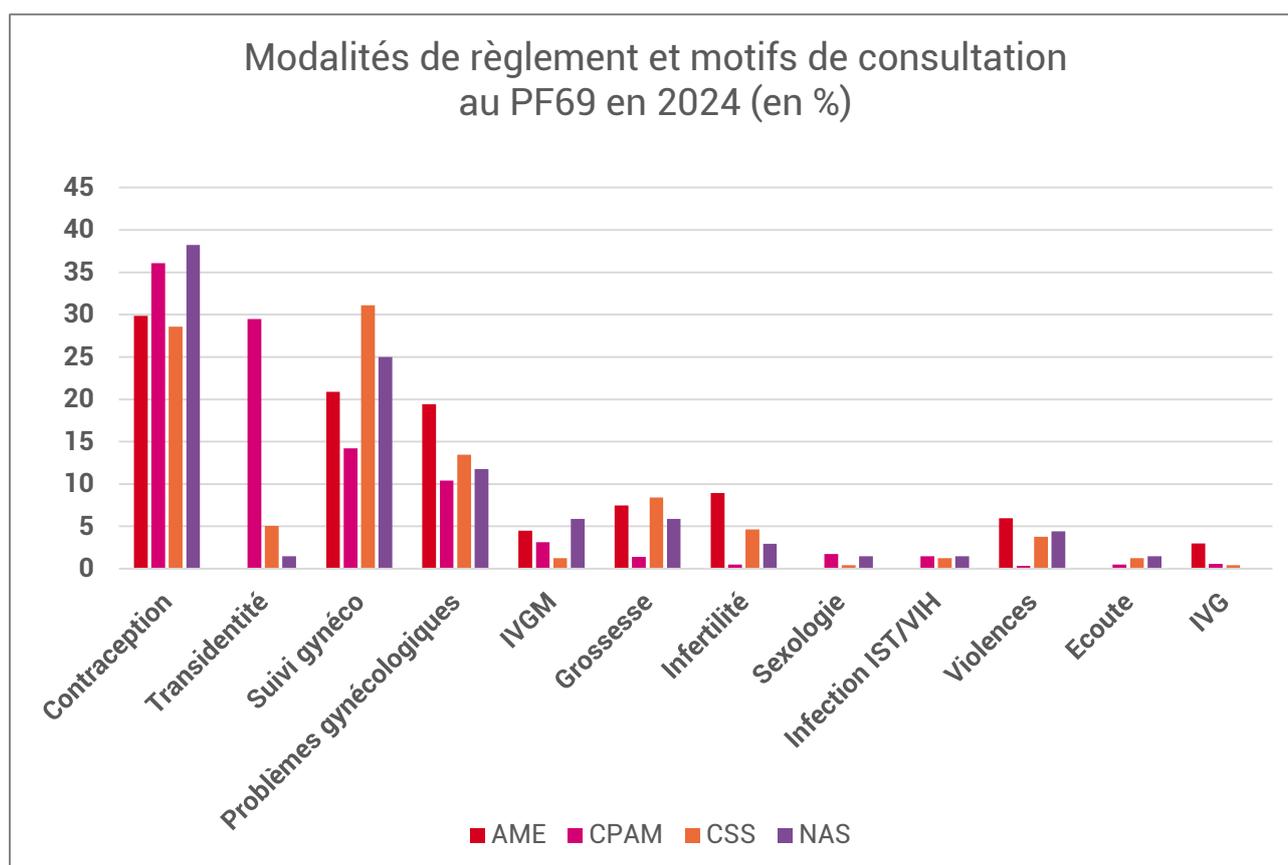
Focus ISM

En 2024, nous avons continué de faire appel à l'ISM interprétariat, qui propose de l'interprétariat téléphonique à la demande. Cette prestation était financée jusqu'à fin 2022 par la Direction générale de la santé, dans le cadre d'une convention de partenariat, dont les CSES ont été exclus.

En 2024, le recours à l'ISM interprétariat nous a coûté 5 409 €, pour 99 entretiens dans 21 langues. Ce montant n'est actuellement pris en charge par aucun de nos financeurs ; or, l'interprétariat est essentiel pour garantir un accueil inconditionnel et digne aux usager-es du Planning familial du Rhône, lors des consultations médicales (51% du recours à l'ISM), des entretiens d'écoute (45% du recours à l'ISM), et des temps de permanence sociale (4% du recours à l'ISM).

Il y a **une légère surreprésentation des personnes non assurées sociales pour les motifs suivants : contraception et IVG médicamenteuse**. Nous constatons cette année encore que le PF 69 est bien repéré par les personnes en situation de précarité (bénéficiaires de l'AME, de la CSS, ou non assurées), que nous accueillons de manière inconditionnelle, sur les questions de gynécologie, de grossesse et de violences.

En revanche, **les personnes ayant rendez-vous pour leur transidentité sont majoritairement assurées** : cela confirme que le PF 69 est bien repéré par ces publics, et que peu de solutions satisfaisantes existent par ailleurs.

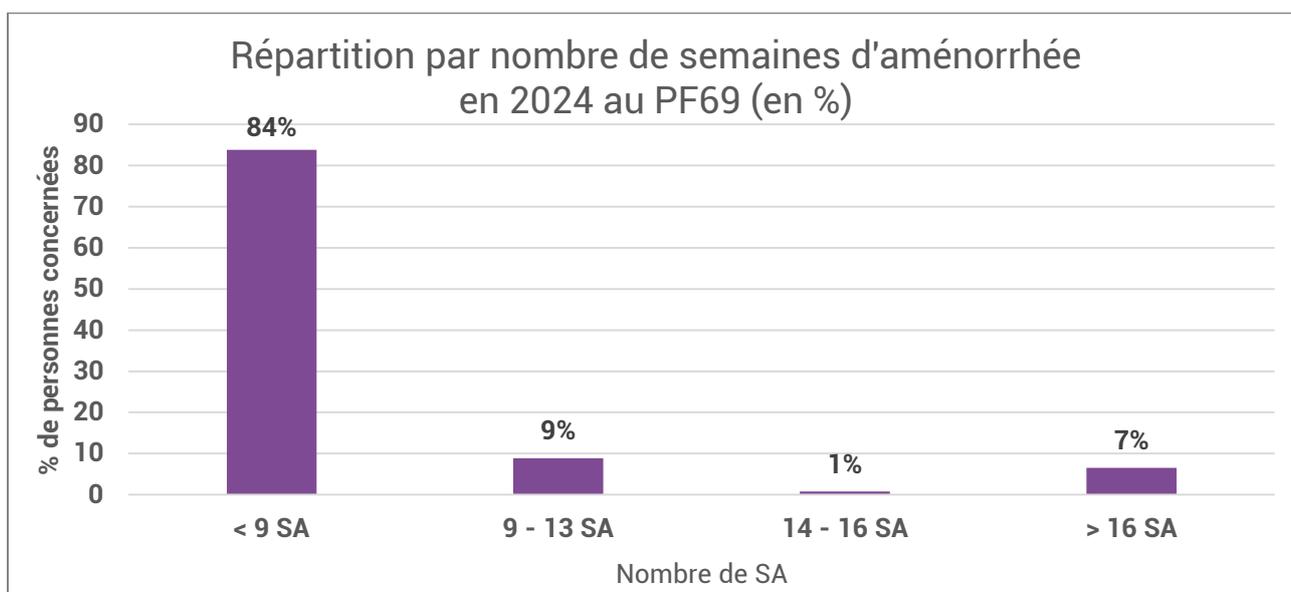


FOCUS - L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DEMANDE D'IVG

En 2024, nous avons reçu dans notre centre 314 personnes dont la demande était d'interrompre leur grossesse. Ce chiffre est en légère hausse par rapport à l'an passé (293 personnes en 2023, 289 personnes en 2022).

Nous continuons d'orienter très régulièrement par téléphone les personnes vers les CIVG et les professionnel·les conventionné·es en ville, qui sont de plus en plus nombreux·ses. Cela nous demande un travail de partenariat important et permet aux personnes concernées de trouver des ressources au plus proche de chez elles.

L'âge des personnes reçues pour ces demandes reste à peu près stable d'une année sur l'autre : en 2024, 7% sont mineur·es, 62% ont entre 18 et 25 ans, et 31% ont plus de 25 ans.



Sur l'ensemble des demandes d'IVG pour lesquelles le nombre de semaines d'aménorrhée est renseigné :

- **84% concernaient une grossesse inférieure à 9SA,**
- 7% concernaient une grossesse se situant au-delà du terme légal en France.

En interne, le Planning familial du Rhône a entamé une réflexion collective avec d'autres structures de santé sexuelle en vue de la pratique d'IVG par aspiration sur place. Il a également intégré dans son projet associatif une réflexion sur la pratique des échographies à Villeurbanne (nous espérons très prochainement obtenir un financement pour l'achat d'un échographe permettant notamment de réaliser sur place les échographies de datation) et sur la mise en place d'une cagnotte pour les personnes en délai dépassés.

Gestion des « alertes IVG »

Le système actuel permet au PF 69, lorsqu'une personne en demande d'IVG est en difficulté pour trouver un rendez-vous, d'alerter les centres d'IVG et l'Agence Régionale de Santé, qui cherchent alors une solution. Il peut s'agir de personnes reçues au PF 69 ou orientées par d'autres centres de santé sexuelle ou professionnel·les.

Ce dispositif n'a pas eu besoin d'être sollicité en 2024 grâce à une meilleure interconnaissance entre professionnel·les et à notre mobilisation sur le travail de réseau.

Les IVG médicamenteuses

Nous sommes toujours, depuis 2009, **le seul CSES de la Métropole de Lyon à proposer des IVG médicamenteuses (IVGM)**. Cela va désormais évoluer, puisqu'en décembre 2024, la Métropole a voté la mise en place d'IVGM dans ses CSES.

Le nombre d'IVGM réalisées au Planning familial du Rhône est assez stable : **52 en 2024** (53 en 2023, 43 en 2022, 53 en 2021).

Les tranches d'âge des personnes accompagnées pour une IVGM au PF 69 en 2024 sont les mêmes que celles retrouvées dans les statistiques nationales ; à savoir, pas de mineures et une majorité de 20-34 ans.

L'accompagnement des mineures en demande d'IVG

Le PF 69 forme et anime un réseau d'accompagnateur·ices bénévoles de mineures en demande d'IVG, n'ayant pas de référent·e majeur·e en mesure de les accompagner dans leurs démarches, notamment à l'hôpital.

En 2024, 18 jeunes femmes ont fait appel à ce réseau (14 en 2023).

Les formatrices sont généralement une conseillère conjugale et familiale de l'équipe salariée et une bénévole ayant réalisé des accompagnements. En 2024, **15 nouvelles personnes ont été formées** ; toutes ont exprimé le souhait de rejoindre le réseau bénévole, qui comptait déjà une trentaine de membres actives.

Cette formation permet d'acquérir des connaissances de base sur les démarches d'IVG (cadre légal, éléments de contexte sociologique, aspects médicaux de base et aspects pratiques). Elle vise aussi à travailler la posture d'accompagnement (travail sur les compétences d'écoute, de non jugement, juste distance).

Participation aux instances de coordination locale autour de l'IVG

Le Planning familial du Rhône est historiquement repéré comme une association majeure dans la défense du droit à l'IVG. À ce titre, nous sommes invitées à participer et à apporter notre expertise militante et de terrain à différentes instances.

L'un de ces espaces est le **groupe de travail « accès à l'IVG » coordonné par PLEIRAA (Plateforme d'Expertise IVG Région Auvergne Rhône Alpes)**. Ce groupe a pour objectifs de réaliser une veille pour améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des personnes en demande d'IVG au niveau régional, et de favoriser les liens institutionnels autour de cette activité.

Le groupe réunit une quinzaine de personnes environ : des professionnel·les travaillant en Centres d'IVG hospitaliers publics ou privés, les Plannings Familiaux, et réseaux de périnatalité de la région, les CSES de la métropole de Lyon, la référente médicale périnatalité et pédiatrie de l'ARS.

Quelques exemples de points abordés en 2024, lors de ces réunions :

- Élaboration de la fiche événements indésirables liés à l'IVG et circuit des déclarations.
- Quel déploiement des IVG instrumentales par les sages-femmes en établissements de santé dans notre région ?

Nous participons également au **groupe d'optimisation des relations entre CSES, EVARS et CIVG**. Ce groupe rassemble des CSES de la Métropole, hospitaliers ou associatifs, des EVARS et des CIVG.

Les objectifs de ce groupe, qui s'est réuni une fois par trimestre en 2024 dans une des structures participantes, sont :

- D'améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des personnes en demande d'IVG dans le Rhône.
- De favoriser les liens institutionnels autour de cette activité.
- De permettre aux différent·es professionnel·les (soignant·es, personnels sociaux, administratifs) accompagnant les personnes dans l'accès à l'IVG : de se coordonner, d'échanger sur leurs pratiques et de tendre à une harmonisation, de mutualiser leurs questionnements, de prendre connaissance des évolutions des lois, de mettre en commun les difficultés rencontrées, les dysfonctionnements et les pistes pour y répondre.

Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde

Le Planning familial du Rhône travaille chaque année à :

- Assurer une **veille sur l'accès au droit à l'avortement** dans le Rhône.
- Porter des revendications pour **améliorer le choix et l'accès à l'IVG**.
- Organiser des événements et des **mobilisations autour du droit à l'avortement**.

En 2024, l'actualité autour du droit à l'avortement a été particulièrement dense en France comme au niveau international : inscription de l'IVG dans la Constitution, campagne européenne pour l'accès à un avortement sûr et gratuit, attaques nombreuses contre le droit à l'IVG, notamment aux États-Unis.

Le Planning familial du Rhône s'est mobilisé toute l'année pour continuer à défendre des avancées concrètes. Nous avons salué **l'entrée de l'IVG dans la constitution française**, tout en critiquant les limites d'un texte qui parle de « liberté » plutôt que de droit, et qui emploie le mot « femme » en vue d'exclure volontairement les personnes trans ou non binaires. Nous avons relayé des initiatives nationales, notamment le **1er baromètre de l'IVG en France** commandé par la Confédération du Planning Familial, et également la série d'affiches pour une santé sexuelle inclusive éditées par la Confédération du Planning Familial.

L'année 2024 a aussi été marquée par la **campagne Ma Voix Mon Choix**, portée par des organisations féministes de plusieurs pays européens. Elle vise, via une **Initiative Citoyenne Européenne (ICE)** à permettre à chaque femme sur le territoire européen d'avoir accès à l'IVG, en appliquant la clause de la plus favorisée. Il serait ainsi possible d'avorter gratuitement dans un pays dont la législation en matière d'IVG est plus favorable. Nous étions présentes lors du lancement de la campagne à Lyon et nous avons contribué à sa diffusion auprès de nos adhérent·es, dans nos apparitions publiques, sur nos stands et via des sessions de tractage. Nous avons fait un travail de sensibilisation contre la notion de « réarmement démographique » promue par le gouvernement, avec la réalisation d'une fresque collective lors du Réveillon des luttes.

Le 28 septembre, le PF 69 organisait avec le Collectif Droits des femmes 69 un **rassemblement place de la Comédie à l'occasion de la Journée internationale pour le droit à l'avortement**. Le rassemblement proposait un stand d'information et des prises de parole pour expliciter les revendications liées à l'avortement en France, en Europe et dans le monde.

Nous dénonçons notamment les attaques contre le système de santé en France (hôpital public, AME, sécurité sociale). Le tract portait les revendications suivantes :

- Le droit à poursuivre ou non une grossesse
- Le choix de la méthode qui nous convient le mieux
- Le droit à disposer de sa vie et de son corps en toute autonomie
- La lutte contre la stigmatisation de l'IVG, notamment par les militants anti-choix et leurs relais dans le champ de la santé et du social
- Le respect du choix de toutes les femmes et personnes susceptibles de tomber enceintes
- L'accès libre et gratuit
- L'accès à un personnel soignant formé qui respecte le consentement et la diversité des corps et des situations
- L'accès aux soins de manière inconditionnelle, anonyme si besoin, avec écoute et respect dans des structures de proximité
- L'accès à l'information et à la contraception libre et gratuite
- L'allongement du délai légal, au-delà des 14 semaines actuellement en vigueur
- La défense du système de soin contre l'austérité.

Le Planning familial du Rhône est également intervenu lors d'événements partenaires pour faire des ponts entre les luttes passées et actuelles :

- Le 2 mai, nous avons co-organisé un débat autour des « **Luttes pour la réappropriation du corps : Féminismes et médecine d'hier à aujourd'hui** » avec les sociologues Lucie Quéré et Lucile Ruault.
- Le 14 septembre, nous étions au Rize pour la soirée « **Lutter pour avorter, l'exemple villeurbannais** », avec projection du film Annie Colère et intervention du CA au côté de Jacqueline Bosle, médecin militante du MLAC.
- Le 3 octobre, nous intervenons lors de la Nuit du Droit organisée par l'Université Lyon 3 pour une **table ronde autour de l'effectivité du droit à l'IVG**, en dialogue avec un médecin et des juristes.
- Enfin, nous avons poursuivi le travail de mémoire des luttes avec l'adaptation de notre exposition « **Les luttes pour l'avortement à Lyon** » en version numérique à l'occasion des journées du Matrimoine. Pour rappel, cette exposition est le résultat d'un travail collectif mené à partir des archives de notre association. Elle a pour objectif de montrer la diversité des combats pour l'avortement à Lyon et partager cette histoire méconnue.

Un travail pédagogique a également été mené sur les réseaux sociaux pour informer sur les méthodes d'IVG et sur les sites d'information fiables.

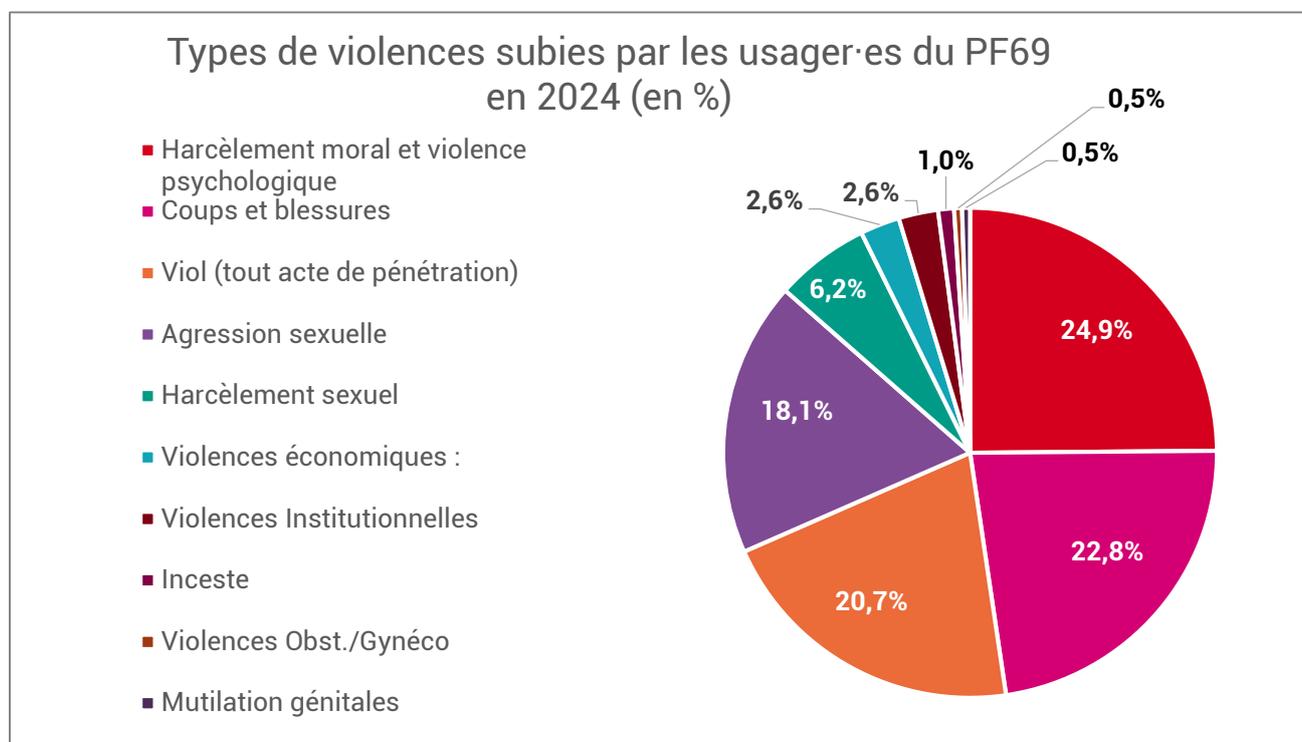
En somme, l'année 2024 a été une année de travail important pour la visibilité des enjeux et luttes pour le droit à l'IVG et la contraception.



FOCUS - L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VIVANT OU AYANT VÉCU DES VIOLENCES

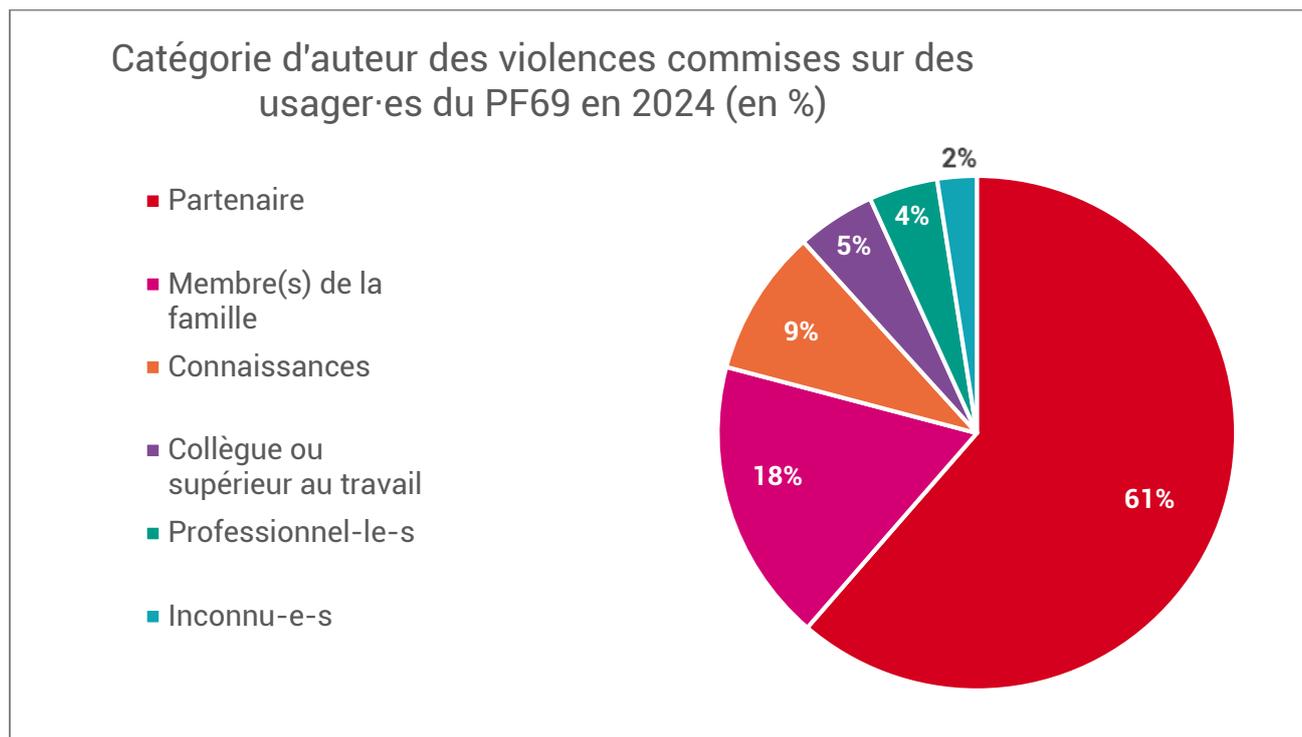
Lors des entretiens d'écoute, il est de plus en plus fréquent que les usager·es nous parlent de violences subies dans leur vie actuelle ou passée. Notre sensibilité féministe et nos compétences en écoute active centrée sur la personne font que nous relevons très souvent des faits de violence dans leur récit, qu'elles soient verbalisées ou non par les personnes concernées. Afin de rendre compte de ces réalités, nous n'utilisons jusqu'à présent que les données issues de notre logiciel métier, tirées du cochage par les CCF de la case « violences » dans les dossiers des personnes reçues. Néanmoins, nous avons conscience qu'un certain nombre de situations n'étaient pas répertoriées, par oubli ou manque de temps pendant ou à l'issue des entretiens d'écoute. Nous avons donc mis en place en 2024 un outil papier supplémentaire permettant de cocher, de manière simple et en temps réel, chaque situation de violence recueillie à la sortie des entretiens ou après une écoute téléphonique ou une réponse par mail.

Nous avons ainsi dénombré 143 situations supplémentaires à celles enregistrées dans notre logiciel métier, ce qui porte à **344 le nombre total de situations de violences recensées en 2024.**



Les personnes victimes de violence que nous avons reçu en entretien sont des femmes à 94%. À 61%, les auteurs sont les partenaires ou ex-partenaires des personnes victimes et dans la très grande majorité des cas (78%), les auteurs des violences sont des personnes proches (famille/conjoint ou ex-conjoint).

Les différentes violences s'exercent le plus souvent dans la relation de couple, à **80% au domicile de l'auteur et/ou de la personne victime**. Dans 91% des cas, les personnes victimes ont évoqué lors des entretiens des **violences répétées**. **De plus, un quart des personnes reçues ont subi plusieurs types de violences.**



Nous pouvons remarquer qu'en 2024, **près d'un tiers (31% vs. 27% en 2023) des personnes qui ont évoqué des faits de violences en entretien sont venues spécialement nous voir pour parler des violences**. Cela montre que le Planning familial du Rhône est de plus en plus un lieu repéré pour aborder ces questions.

Nous recevons par ailleurs régulièrement des personnes exilées, qui ont subi dans leur pays d'origine, mais aussi pendant leur parcours migratoire et depuis leur arrivée en Europe et en France, de nombreuses violences : sexuelles, physiques, psychologiques, institutionnelles, administratives, etc. C'est en partie pour pouvoir accompagner au mieux ces publics qu'une **des perspectives de l'équipe d'accueil en 2025 est de se former sur le psycho traumatisme** : sa détection, sa compréhension et sa prise en charge de première intention. Cette formation s'inscrit aussi en réponse partielle aux **risques psychosociaux encourus par les salariées du Planning depositaires de ces récits de violences**. En effet, les équipes d'accueil et soignantes sont surexposées au **traumatisme vicariant**, c'est-à-dire au traumatisme par

procuration, ou indirect, dû à une exposition quotidienne à des situations émotionnellement chargées et traumatiques, entraînant des symptômes de stress post-traumatique. Puisque les troubles psychologiques et l'épuisement professionnel sont désormais à l'origine de 20% des arrêts maladie (dépassant pour la première fois les troubles musculo-squelettiques, 16%)², nous avons souhaité mettre en place des mesures de prévention adaptées à nos réalités professionnelles.

Des mobilisations publiques pour sensibiliser aux violences, à leur prévention et à l'accompagnement des victimes

La lutte contre les violences reste en 2024 une thématique forte de nos mobilisations. Le procès des violeurs de Mazan a secoué toute la société et le Planning familial du Rhône a pris sa part dans la dénonciation de la culture du viol qui rendait possible de tels agissements. L'association a notamment participé, via le Collectif Droits des Femmes 69 à un **rassemblement en soutien à Gisèle Pélicot**, le 19 octobre devant le Palais de Justice de Lyon.

La Journée mondiale contre les violences sexistes et sexuelle, a été un moment de mobilisation important. Le Planning familial du Rhône a organisé le 23 novembre avec les autres associations et collectifs du Collectif Droits des Femmes 69 une manifestation qui a rassemblé 7 000 personnes, signe que la lutte contre les VSS mobilise bien au-delà des organisations.



Le 25 novembre, Super Féministe a mené son **opération annuelle « Chaussures Rouges » pour dénoncer les féminicides. En 2024, 140 femmes ont été victimes de féminicides.** Le groupe a déposé autant de paires de chaussures rouges sur les marches du Palais de

² « Les Français, l'effort et la fatigue », étude IFOP, novembre 2022

Justice de Lyon, femmage rendu aux victimes et dénonciation du manque de moyens pour prévenir et prendre en charges ces violences.

Le soir, le Planning familial du Rhône a invité Margot Giacinti, membre du CA du PF 69 et chercheuse en sciences politiques, pour une **conférence sur l'histoire des luttes pour la reconnaissance des féminicides** et un dialogue avec Viffil, association de lutte contre les VSS. Enfin, Super Féministe a proposé un débat mouvant sur cette thématique.

Co-portage du projet Maison des femmes à Lyon

Au cœur de l'hôpital Edouard Herriot à Lyon, le projet d'ouverture d'une Maison des femmes a connu de véritables avancées en 2024. Cet espace vise à proposer un accompagnement global et pluridisciplinaire aux femmes et aux personnes se reconnaissant comme telles, victimes de violences.

Tout au long de l'année, 10 associations lyonnaises (VIFFIL, le CIDFF, le Mas, l'Amicale du Nid, le Mouvement du Nid, Cabiria, Les Orchidées Rouges, Filactions, Solidarité Femmes Beaujolais et le Planning Familial 69) se sont mobilisées pour permettre l'aboutissement du projet. Une première étape a été la discussion des statuts en vue de la création du collectif associatif Maison des Femmes 69. Ce collectif, regroupant les structures associatives, devait être l'organisme co-porteur, avec les Hospices Civils de Lyon (HCL) du projet Maison des Femmes de Lyon.

Le 9 mars 2024, les associations regroupées en assemblée générale ont constitué le collectif associatif Maison des Femmes 69, en présence de représentants de l'Etat, de la Métropole de Lyon, de la Ville de Lyon, de l'Agence Régionale de Santé, des Hospices Civils de Lyon, de la Caisse d'allocations familiales du Rhône, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, de la police, de l'ordre des médecins, du parquet de Lyon ou encore d'associations.

Le collectif a ensuite travaillé jusqu'à l'été avec les HCL et l'organisme Mengrov pour réfléchir au fonctionnement de la Maison des Femmes et aux ressources humaines et matérielles nécessaires de chaque côté à l'aboutissement du projet. La décision a été prise que la Maison des Femmes serait un lieu d'accueil des femmes victimes de violences ayant besoin d'un accompagnement pluridisciplinaire (condition obligatoire) et que ces femmes seraient orientées au moyen d'un formulaire d'adressage utilisable par l'ensemble des professionnels de santé (travaillant dans le public ou en libéral) et des structures de lutte contre les violences, comme les associations.

En juillet, **la directrice de la Maison des Femmes a été recrutée par le collectif associatif avec l'accord des HCL.** Cette dernière a ensuite rencontré chacune des associations constitutives du collectif en vue de mieux comprendre l'organisation, le fonctionnement et les orientations politiques de chacune des structures participant au projet de Maison des Femmes.

Le 25 septembre 2024, la Maison des femmes de Lyon a officiellement ouvert. Elle a été par la suite inaugurée le 25 novembre 2024. Les enjeux pour 2025 sont le recrutement du côté du collectif associatif d'une éducatrice spécialisée et d'une juriste permettant de compléter les compétences de l'équipe des HCL présente sur site. La participation active du Planning 69 au projet lors des CA mais aussi du recrutement des professionnelles et des réunions de suivi annexes permet d'enrichir les pratiques et les orientations politiques de la Maison des Femmes 69, en particulier sur les sujets du handicap et de l'inclusion des personnes trans à la délimitation du public accueilli.

ÉDUCATION, INFORMATION ET EMPOUVOIREMENT DANS LE RHÔNE

LES ACTIONS COLLECTIVES D'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Nous réalisons chaque année de nombreuses actions d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Celles-ci prennent différentes formes : séances collectives de discussion et d'information en milieu scolaire ou structure socioculturelle et d'insertion, stands d'information ou de prévention, conférences, tables-rondes, ou encore visites des locaux du Planning familial du Rhône.

En 2024, le Planning familial du Rhône a réalisé **88 actions** d'éducation à la vie affective et sexuelle ou de sensibilisation **auprès de 1 660 personnes** dans la Métropole de Lyon³.

Ces actions sont réalisées à la demande des structures institutionnelles et associatives partenaires du territoire : nous ne parvenons pas à répondre à toutes les demandes qui nous parviennent et réorientons souvent vers d'autres structures portant ce type d'actions. Chaque action constitue toutefois une réelle opportunité pour atteindre des publics qui ne fréquentent pas ou peu les CSES-EVARS et pour réaliser un travail d'éducation et de prévention.

Des obstacles multiples

Des difficultés internes

En 2024, l'équipe d'interventions extérieures du Planning familial du Rhône a connu des mouvements de personnel : au premier semestre, le binôme dédié aux actions auprès des publics hors Éducation Nationale n'a jamais été au complet, compliquant voire rendant impossible la tenue de ces séances. Durant l'été, l'équipe s'est réorganisée en un trinôme,

³ Ces chiffres ne comprennent pas les actions menées par le programme « Handicap et Alors ? » (voir p.62) ni par le DRSSA (voir p.58)

constitué d'une personne assurant des interventions en milieu scolaire depuis plusieurs années, et des deux conseillères auparavant affectées au DRSSA. Ainsi, en septembre 2024, les actions programmées avec l'Éducation Nationale ont pu poursuivre leur cours habituel, et les liens partenariaux avec les structures socio-éducatives, culturelles et/ou d'insertion ont été repris.

Des difficultés externes

Nous en faisons déjà le constat en 2023, et celui-ci reste d'actualité : les professionnel·les et établissements partenaires sont en souffrance, du fait du manque de moyens pour exercer leur travail dans de bonnes conditions. Nous sommes souvent appelées à la rescousse « en pompières » face à des difficultés internes que nos partenaires n'ont pas la capacité de gérer et de prévenir. **Cette dégradation des services publics et des associations, directement liée aux choix politiques du gouvernement actuel, nous inquiète.**

Ce manque de moyens, ainsi que le turn-over dans les équipes, génèrent des **délais dans la mise en place d'actions communes**. Ainsi, nous avons parfois besoin de rencontrer plusieurs fois les mêmes établissements afin de cerner leur demande et de proposer des **modalités d'intervention adaptées** : séance collective auprès des publics (dans leur structure ou dans notre centre de Villeurbanne), présentation du Planning familial du Rhône à l'équipe, besoin de formation de l'équipe, etc. Il apparaît régulièrement que la demande vient plutôt des salarié·es, voire d'un·e professionnel·le en particulier, que des publics eux-mêmes. Dans ce cas, nous présentons le PF 69, afin de permettre aux professionnel·les de nous identifier, ainsi que les services que nous proposons, pour savoir quand et comment orienter les personnes qu'ils accompagnent. **Ces présentations visent à pallier le manque d'information et de formation en santé sexuelle**, qui sont des demandes fréquemment exprimées par nos partenaires mais auxquelles nous ne pouvons pas répondre à ce jour, au vu de nos moyens humains et financiers.

Un contexte sociétal inquiétant

Nous le remarquons déjà en 2023, et cette tendance se confirme en 2024 : les jeunes ont des avis de plus en plus tranchés sur les sujets relatifs à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Le rapport 2025 sur l'état du sexisme en France⁴, produit par le Haut conseil à l'égalité, va dans le même sens et évoque la polarisation des opinions, avec des femmes de plus en plus féministes, et des hommes de plus en plus masculinistes, y compris chez les

⁴ Rapport du haut conseil à l'Egalite 2025 sur l'état du sexisme en France

jeunes. Nos séances d'intervention collective jouent ainsi un rôle essentiel dans cette dynamique, en ce qu'elles s'inscrivent dans une **démarche d'éducation et de prévention nécessaire pour lutter contre les discriminations et les violences liées au genre ou à l'orientation sexuelle.**

Dans des établissements scolaires et de l'enseignement supérieur

L'équipe d'animation salariée qui intervient sur la Métropole de Lyon réalise **une grande partie de ses interventions collectives en milieu scolaire, et plus particulièrement en collèges et lycées.** Les objectifs de ces interventions sont de favoriser le bien-être et le libre choix de chacun-e en matière de vie affective et sexuelle.

En 2024, l'équipe a réalisé **55 séances en milieu scolaire auprès de 611 jeunes.** La plupart de ces séances ont été réalisées dans les collèges et lycées de Villeurbanne à proximité de notre centre de santé sexuelle, mais également sous forme de stands d'information et sensibilisation à l'université.

Dans les structures socio-éducatives, socioculturelles et d'insertion

En 2024, **12 séances ont été réalisées auprès de 101 personnes** du territoire. Nous sommes intervenues à Forum Réfugiés, à l'Armée du Salut, aux apprentis d'Auteuil, et à la Mission locale de Villeurbanne dans le cadre des « petit-déjeuner santé ».

Entretiens individuels dans le cadre de permanences dans des structures partenaires suite à des interventions collectives

Lors des permanences d'écoute dans les structures partenaires, à la suite de séances collectives, nous avons pu **écouter et informer 18 personnes**, quasi exclusivement des femmes, toutes ayant moins de 25 ans.

Les sujets évoqués ont été : **la santé sexuelle, la contraception, la gynécologie**, la prévention et la réduction des risques.

Sensibilisation, accompagnement et partage de pratiques auprès de professionnel·les

Les interventions collectives nécessitent une **rencontre systématique avec les équipes pédagogiques**, pour définir ensemble les objectifs des interventions, présenter le Planning

familial du Rhône et notre approche de l'éducation en santé sexuelle, afin d'avoir une posture compatible en co-animation. Ces rencontres permettent également de **refaire le point sur les droits en santé sexuelle et les dispositifs existants**. Cela représente des échanges avec une centaine de personnes travaillant dans plus de trente structures.

Focus sur la journée portes-ouvertes du 15 octobre 2024

Le 15 octobre 2024, nous avons organisé une journée portes-ouvertes à destination des professionnel·les jeunesse et santé du territoire pour :

- Permettre la rencontre et l'échange, renforçant ainsi le maillage territorial.
- Croiser les pratiques entre acteu·rices du territoire, et briser leur isolement.
- Améliorer leur connaissance du Planning familial du Rhône et des services que nous offrons, notamment le centre de documentation.
- S'inscrire aux sensibilisations sur la vie affective, relationnelle et sexuelle, les droits et dispositifs existants et comment l'aborder avec les 12-25 ans, organisées par le PF 69 en 2025, grâce au soutien financier de la Cité éducative de Villeurbanne.

En tout, ce sont 48 personnes travaillant dans une trentaine de structures différentes (telles que les associations Le Mas, VIFFIL et Filactions, la Maison des Femmes, la Métropole de Lyon, la ville et la MJC de Villeurbanne, plusieurs professionnel·les intervenant dans des collèges villeurbannais et des professions libérales du milieu médical), qui ont participé à cette journée. La majorité d'entre elles ont exprimé leur satisfaction quant au contenu des présentations et des brochures distribuées, ainsi que sur l'opportunité d'échanger avec des professionnel·les d'autres structures du territoire.

Dans le cadre d'initiatives de sensibilisation

Les interventions d'éducation à la vie affective et sexuelle par l'équipe salariée sont complétées par des **actions de « sensibilisation »**, réalisées par des bénévoles ou des salariées. Ces actions, **à destination du grand public**, peuvent prendre différentes formes :

- Stands d'information sur la santé sexuelle, les dispositifs et ressources en santé sexuelle, le Planning familial, et l'histoire des luttes pour les droits reproductifs et sexuels.

- Stands de réduction des risques, notamment en milieu festif : information sur les risques liés à la vie affective et sexuelle, dont les risques de grossesses, les IST, les violences, etc.
- Conférences, tables-rondes, etc.

Elles ont pour point commun **l'objectif de faire connaître le Planning familial du Rhône et, plus généralement, les services de santé sexuelle du territoire**, ainsi que d'apporter un **premier niveau d'information aux personnes**, sur des thématiques variées : santé sexuelle, réduction des risques, militantisme féministe, histoire des luttes féministes locales, approches d'éducation à la vie affective et sexuelle, etc.

En 2024, **près de 1 000 personnes ont été rencontrées dans le cadre de ces actions.**

Stands de réduction des risques en milieu festif

Le Planning familial du Rhône propose depuis plusieurs années à ses militant·es de participer à la tenue de stands de réduction des risques (RDR) en milieu festif. C'est dans cette optique qu'avait été mise en place la formation bénévole : « Tenir un stand de réduction des risques en milieu festif ». Depuis 2021, il existe un **réseau de personnes formées au PF 69 et qui sont sollicitées pour tenir des stands.**

Ce réseau prend aujourd'hui la forme d'une liste mail constituée d'une vingtaine de personnes volontaires et formées à la tenue de stands de réduction des risques en milieu festif. Ce réseau a pour objectifs :

- À court terme, de mobiliser plus facilement un groupe lorsque nous avons des sollicitations pour des stands en milieu festif.
- À moyen terme, selon la motivation et la disponibilité des militant·es, de constituer un groupe d'autoformation sur la tenue de stands, où les personnes se sentent en capacité d'être à l'initiative et d'organiser des stands en autonomie.

En 2024, l'équipe du Planning a animé 3 stands de RDR, touchant une trentaine de personnes.

DISPOSITIF RESSOURCES SANTÉ SEXUALITÉ ADOLESCENT·ES

Le Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent·es (DRSSA) se décline en 3 axes : séances collectives, permanences d'écoute individuelle et coordination. Son objectif général est le suivant : augmenter la capacité des adolescent·es de l'Ouest lyonnais à mener leur vie affective de manière responsable, avec une meilleure connaissance des risques, des moyens de les réduire et des ressources à leur disposition.

L'année 2024 a été marquée par l'annonce en février de l'arrêt du financement de ce dispositif par son principal financeur, l'Agence régionale de santé (ARS). Cette année a donc été la dernière de ce dispositif, qui s'est vu réduit dans son déploiement ces 6 derniers mois. Nous avons pu terminer l'année scolaire engagée grâce au maintien d'une partie des subventions allouées, mais nous nous sommes restreintes à intervenir sur un seul des territoires initialement ciblés par ce dispositif : les Monts du Lyonnais. Une rencontre de clôture a eu lieu avec les représentant·es et élu·es de la communauté de communes des Vallons du Lyonnais afin de leur donner tous les documents nécessaires à la reprise des actions de prévention et d'éducation à la sexualité par le département du Rhône. Les actions de terrain ont été maintenues à minima dans les Monts du Lyonnais, et un important travail de passation entre les différents partenaires et les centres départementaux de santé et d'éducation sexuelle (CDESES) a été mené.

Les actions menées

En 2024, le Planning familial du Rhône a réalisé 47 séances d'animation collectives qui ont bénéficié à 413 jeunes. Malgré une programmation établie pour l'année scolaire 2023-2024, un temps de flottement a eu lieu suite à l'annonce du désengagement de l'ARS, et des séances ont été annulées, ne sachant pas s'il fallait continuer le dispositif comme prévu initialement. Suite à l'annonce d'un financement pour terminer l'année scolaire, nous avons pu reprendre quelques séances avec les classes qui nous semblaient les plus pertinentes.

Les séances collectives sont des **espaces d'échanges et de pensée critique** qui invitent les jeunes à se poser des questions et à aller au-delà de certaines représentations ou stéréotypes. De tels espaces d'échanges sont rares pour les jeunes rencontrés. Ce sont également des espaces d'éducation à l'image, en lien avec la question du rapport au corps et de l'estime de soi.

Suite à ces séances, nous recevons fréquemment des **retours oraux positifs des jeunes**. C'est le cas notamment de la part de jeunes marginalisé·es dans leur établissement, par exemple en raison de leur apparence et/ou de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité

de genre, dont certain·es expriment que ces séances contribuent à rompre leur isolement. Les équipes éducatives témoignent également d'évolutions bénéfiques dans les comportements des jeunes vis-à-vis de ceux qui sont les plus marginalisé·es.

De surcroît, nous entendons régulièrement dans l'ensemble de nos interventions (dans l'Ouest lyonnais et dans la Métropole) des discours de plus en plus décomplexés de la part de certains jeunes, qui tiennent des propos sexistes, homophobes ou encore transphobes. Nous remarquons aussi des comportements de défiance, ainsi que des refus de traiter de certains sujets autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle. Cela nous conforte dans l'utilité des séances collectives d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, pour prévenir les discriminations et lutter contre les stéréotypes.

Focus sur la pièce de théâtre « Le processus »

La Fabrik, association partenaire du Planning familial du Rhône sur le territoire, est une association qui agit dans le champ des arts et de la culture. Elle a proposé, le 26 mars 2024 une pièce qui s'intitule *Le Processus*, un spectacle autour de l'avortement, qui a eu lieu à la MFR de Saint-Martin-en-Haut. Dans un premier temps à destination des 60 élèves de CAP première année ; puis en soirée pour une représentation tout public.

La pièce raconte l'histoire de Claire, enceinte après sa "*première fois*". Devant les élèves, la jeune fille âgée de 15 ans partage ses doutes, ses colères, ses impulsions. La question de l'avortement est évoquée et prolongée à travers une discussion et un échange avec les adolescents.

En tant que partenaire privilégié de la MFR de Saint Martin, le Planning familial du Rhône était présent lors de la représentation à destination des élèves pour accompagner la discussion post spectacle, répondre aux questions des jeunes et rappeler nos missions et lieux d'interventions.

En 2024, le Planning familial du Rhône a tenu 21 permanences et réalisé 101 entretiens individuels dans les Monts du Lyonnais. Les permanences d'écoute sont des espaces confidentiels, sans rendez-vous, où les jeunes sont reçu·es de manière individuelle ou en petit groupe pour discuter de thématiques en lien à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Ce sont des espaces d'écoute, d'information et d'orientation.

Suite à l'annonce de la fin du subventionnement, les permanences en MJC ont été arrêtées en début d'année car la dynamique nécessaire pour être repérées nécessite une présence régulière et dans la durée. Après concertation avec les actrices du territoire, il a donc été décidé de suspendre ces actions.

La coordination du DRSSA

En 2024, la coordination du DRSSA et le travail en réseau ont nécessité 35 réunions. Nous avons pris soin de rencontrer les deux communautés de communes ciblées par ce dispositif suite à l'arrêt de financement de l'ARS. C'est ainsi qu'il a été décidé de poursuivre les actions menées dans les Monts du Lyonnais et de mettre fin au partenariat avec les Vallons. Nous avons informé nos interlocuteurices de la restructuration des CDESES et leur possibilité de prendre la relève, afin qu'iels se rapprochent de ces professionnel·les. Nous leur avons également fourni nos bilans d'activité et tous les contacts et documents nécessaires pour organiser la suite sur leurs territoires.

Focus sur la réunion de passation partenariale

Nous avons organisé, en lien avec la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, une réunion de clôture du dispositif du Planning familial du Rhône et de présentation et passation vers les CDESES, à la fin du mois de juin 2024, en présence d'une quinzaine de partenaires.

Nous avons commencé par remettre le contexte global de cette réunion, la fin des financements par l'ARS et nos inquiétudes. Nous avons ensuite pris le temps de donner les constats généraux que l'on a pu tirer de ces nombreuses interventions, rendre visible ce qui marchait bien dans nos modalités d'intervention, ce qui restait à améliorer, et ce que nous avons prévu de continuer à développer. Nous avons ensuite donné la parole au CDESES afin que les professionnel·les se présentent, et qu'iels puissent présenter leur restructuration, ainsi que leurs possibilités d'intervention.

Conclusion

L'année 2024 a donc été la dernière année d'existence du DRSSA, en raison de plusieurs facteurs :

- L'annonce par l'ARS de l'arrêt de son soutien financier au dispositif, lors de notre dialogue de gestion du 14 février 2024. Nous comprenons que cette décision est liée au nouveau schéma régional de santé, qui ne prévoit pas de financer des actions sur le terrain, et à une répartition des compétences entre l'ARS et le Conseil Départemental du Rhône (CD 69).
- La réorganisation des activités de planification du CD 69, qui ouvre de nouveaux centres de santé sexuelle et recrute des professionnel·les pour déployer des activités sur les territoires jusqu'alors couverts par le Planning familial du Rhône.
- La difficulté à intervenir dans les Vallons du Lyonnais, dont la communauté de commune affirme une volonté de travailler avec le Planning, mais dont les structures

concernées sont plus réticentes. Le départ de la salariée référente de ce territoire, non remplacée immédiatement pour prendre le temps de conduire une réflexion de fond sur l'orientation du DRSSA, a conforté cette position.

- Les besoins importants identifiés par le Planning familial du Rhône sur la Métropole de Lyon, et une volonté d'y renforcer nos actions.

LE PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS ? »

Le programme « **Handicap et alors ?** » est un programme national d'accompagnement global des personnes qui vise à créer les conditions favorisant l'accès aux droits sexuels pour les personnes en situation de handicap.

C'est un programme systémique en 4 axes interdépendants qui permet une prise en compte des besoins des personnes. Il vise à :

- Favoriser l'expression et l'autodétermination des personnes en situation de handicap en leur donnant des informations adaptées.
- Sortir de l'isolement, se confronter avec des pairs.
- Animer des groupes d'échange avec les parents/aidant·es pour qu'ils et elles puissent déposer leurs questionnements dans un espace non jugeant.
- Soutenir, former et outiller les professionnel·les pour qu'ils et elles puissent répondre de façon adaptée et satisfaisante aux personnes.
- Travailler avec l'institution sur le projet d'établissement, le règlement intérieur, les lois, le cadre.

En 2024, nous sommes intervenues auprès de **18 Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS)** ; 8 partenariats, commencés en 2023 ou plus tôt, ont été reconduits en 2024.

Nous avons également rencontré **7 intervenant·es et structures**. Lors de ces temps de rencontre d'environ deux heures, nous présentons le Planning familial et le programme « Handicap & Alors ? », recueillons la demande des professionnel·les, échangeons autour de leurs besoins et de nos modalités et possibilités d'intervention, présentons nos outils pédagogiques. En 2024, trois de ces rencontres ont donné lieu à des partenariats.

Axe 1 : En direction des personnes en situation de handicap

En 2024, nous avons réalisés **86 séances collectives auprès de 410 personnes**. Cet axe est de plus en plus développé, car il répond à un besoin bien identifié par nos structures partenaires.

Ces temps collectifs permettent d'offrir un espace d'écoute, de parole et d'échange et d'établir un climat de confiance pour aborder, en mixité ou non, les questions de vie relationnelle, sexuelle et affective. Ils ont lieu au PF 69 ou dans les établissements.

Les objectifs sont les suivants :

- Travailler sur les émotions et leur identification, les modes d'expression des ressentis, l'estime de soi et la confiance en soi.
- Sensibiliser les personnes aux thématiques de prévention en santé sexuelle.
- Échanger sur la rencontre, les relations sociales, les rapports femmes-hommes et la vie en institution.
- Prévenir et repérer les violences.
- Identifier les lieux et personnes ressources pouvant apporter des informations et des réponses à partir de leur environnement.

Cette année, deux tiers des personnes rencontrées sont des hommes. Cette proportion a augmenté significativement, au gré des partenariats aboutissant sur la mise en place de groupe d'expression non-mixte d'hommes. Par ailleurs nous avons tout particulièrement travaillé avec des personnes présentant des troubles du spectre autistique où les femmes sont sous représentées car sous diagnostiquées.

Thèmes les plus abordés :

- L'affirmation et l'estime de soi, l'expression des émotions, l'identification des ressentis,
- L'anatomie, le corps sexué, la puberté, la reproduction, la grossesse et la naissance,
- L'intimité, le consentement et les limites, les différentes relations, les réseaux sociaux,
- La rencontre amoureuse et sexuelle, le désir, la masturbation, la pornographie,
- La santé sexuelle, la gynécologie, la contraception, les IST,
- La prévention des violences.

En 2024, nous avons également réalisé **33 entretiens individuels**, qui ont eu majoritairement lieu lors de permanences au sein du Dispositif Intégré Médico-Educatif (DIME) Yves Farge à Vaulx-en-Velin. Cette structure accueille des mineur·es et des jeunes jusqu'à 20 ans.

Ces espaces d'écoute et de parole sont de plus en plus demandés du fait de la confidentialité, de la possibilité d'aborder la vie relationnelle, sexuelle et affective sans tabou, de pouvoir échanger avec des professionnelles extérieures qui ne les accompagnent pas dans leur quotidien, de s'échapper du groupe - omniprésent en institution.

Les personnes écoutées lors des entretiens individuels sont majoritairement des jeunes femmes mineures, entre 15 et 17 ans. Nous faisons l'hypothèse que ce sont plutôt les femmes qui nous sollicitent sous cette modalité en raison de la confidentialité et de l'intimité que permettent ces entretiens, contrairement aux séances collectives.

La thématique la plus abordée est celle de la vie affective. Cela fait référence aux sentiments et émotions, aux relations amicales, à la rencontre amoureuse, au couple, au consentement et au désir.

Axe 2 : En direction des familles et aidant·es

L'objectif de cet axe est de permettre aux familles / aidant·es d'élaborer et d'assumer un positionnement respectant l'autodétermination de leur enfant ou de leur proche tout en prenant en compte les circonstances de dépendance liées au handicap. Il s'agit de proposer un espace de parole, d'échange d'expériences, de partage de questionnements, d'accompagnement à la réflexion quant aux représentations liées à la vie relationnelle, sexuelle et affective de leur enfant ou de leur proche et d'aide à la recherche de solutions.

Nous n'avons pas été sollicitées pour cet axe en 2024. Il est à noter qu'il est pour le moment peu investi, y compris dans l'ensemble du Mouvement Français du Planning Familial, car les parents sont difficilement mobilisables sur la thématique de la vie relationnelle, sexuelle et affective. Cette difficulté était déjà bien visible les années précédentes, puisque nous avons tenu deux fois moins de rencontres pour deux fois moins de personnes en 2023 qu'en 2022. Toutefois, deux rencontres avec les familles sont programmées pour l'année 2025.

Axe 3 : En direction des professionnel·les

En 2024, nous avons réalisé **trois harmonisations des pratiques professionnelles** au sein du même ESMS, le Dispositif Intégré d'Education Motrice (DIEM) Les Papillons à Villeurbanne, avec lequel nous avons construit un partenariat robuste. Nous y avons rencontré 25 professionnel·les.

Lors de l'harmonisation des pratiques, nous échangeons autour des représentations et des postures professionnelles des équipes. Nous proposons un appui et un soutien aux professionnel·les qui peuvent se retrouver en difficulté face à une situation, et que nous aidons à répondre aux questions ou aux attentes des personnes qu'ils accompagnent au quotidien. L'intérêt de l'harmonisation des pratiques est de travailler en petits groupes de professionnel·les, facilitant ainsi leur investissement, les échanges, et la co-construction entre leurs savoirs et les nôtres.

Axe 4 : En direction des institutions

L'objectif de cet axe est de proposer aux directions **un appui technique et méthodologique** afin qu'elles prennent en compte les questions de vie relationnelle, sexuelle et affective des personnes accueillies au sein de leur établissement, en conformité avec la loi. Dans la réalité, nous sommes peu confrontées aux directions et/ou conseils d'administration, mais

plus aux équipes cadres – chef·fes de service, pôle médico-social, référent·es VIAS. Ce sont elles qui nous contactent, nous reçoivent et avec lesquelles nous travaillons ensuite.

En 2024, nous avons continué l'accompagnement – commencé en 2023 – à la **rédaction d'une charte de vie intime affective et sexuelle** (VIAS) et à la **mise en place de groupes VIAS** au sein d'un Centre d'Éducation Motrice.

Lors de cet accompagnement, des problématiques institutionnelles liées aux démarrage des groupes VIAS dans la structure ont été abordées : le manque de temps de préparation des séances, l'impossibilité de co-construire les séances en binôme faute de temps en commun, le désaccord sur le choix du lieu des séances et enfin la différence de temporalité entre les besoins de la cheffe de services et ceux des équipes.

La posture professionnelle – notamment lors des soins, l'objectif des séances VIAS, le choix des outils pédagogiques ont aussi pu être abordés lors de ce temps institutionnel.

Nouveaux outils

En 2024, deux nouveaux outils pédagogiques ont été commandés afin d'avoir des supports didactiques inclusifs et variés, et de répondre au mieux aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Mallette pédagogique hygiène - vie intime / Autisme Diffusion

Outil pédagogique complet – grâce à 2 schémas corporels magnétiques d'1 mètre de hauteur et d'accessoires aimantés – la mallette permet d'aborder explicitement l'hygiène, la connaissance du corps, le bien-être corporel ainsi que de nombreux aspects de la vie intime.

Fiches pédagogiques vulve et utérus / Mes mains en or

Fiches pédagogiques tactiles de la vulve et de l'utérus, en braille et gros caractères, pour mieux accompagner les jeunes déficient·es visuel·les dans la compréhension du corps.

Des temps de travail en complément des actions de terrain

Groupe métropole Handicap & Sexualité

Nous participons aussi au groupe de travail de la Métropole « Handicap & Sexualité » qui réunit des professionnel·les des CSES de la Métropole et associatifs (sages-femmes, CCF, assistantes sociales) et vise plusieurs objectifs :

- Constituer un réseau de professionnel·les pour un meilleur accompagnement, de meilleures orientations du public en situation de handicap.
- Partager de nouveaux outils.
- Échanger sur les pratiques professionnelles.
- Recenser les besoins en formation et les organiser.
- Être un groupe ressource pour les professionnel·les des CSES, et en particulier des services des Maisons de la Métropole (MdM).

Cette année, nous avons participé à trois regroupements :

- Mars - Rencontre avec la Pause Brindille : association qui agit auprès des jeunes proches aidants, afin de prévenir leur isolement, promouvoir l'égalité des chances et soutenir leur santé mentale.
- Juin - Rencontre avec l'APPAS : association qui défend la sexualité des hommes et des femmes en situation de handicap. L'association fait le lien entre celles et ceux qui veulent découvrir leur sexualité et des personnes accompagnantes à l'écoute de ce besoin.
- Décembre - Accueil de Patrick Pelège, sociologue et psychanalyste, afin de parler de notre pratique professionnelle à travers son éclairage théorique et son expérience.

Malgré l'intérêt certain de ce programme, nous déplorons toujours le manque de moyens humains : moins d'un ETP pour répondre à toutes les sollicitations (partenariats, demandes de conseils sur les outils et le matériel d'animation, entretiens individuels hors partenariats, demandes de stage, coordination des actions).

Avec le déploiement du **Centre Ressource Intimagir**, les demandes de la part des établissements augmentent. Mais le manque de moyens financiers étant constant, nous répondons prioritairement aux demandes en provenance de la Métropole de Lyon et réorientons les autres vers les Centres de Santé Sexuelle du département.

Enfin, notre équilibre financier repose, en plus de la subvention de l'Agence régionale de santé versée à notre Fédération régionale, sur la participation financière des établissements. Toutefois, le contexte dégradé des structures du médico-social n'en facilite pas la mise en place et certains établissements interrogent cette facturation, que d'autres centres de santé sexuelle ne pratiquent pas. De surcroît, le turn-over continu des professionnel·les, dans des **établissements en souffrance du fait d'un manque de moyens financiers et humains**, ne permet pas aisément de conclure des partenariats longs et pérennes. **Cet affaiblissement du secteur médico-social nous inquiète.**

Focus sur la fête de l'été

Dès le début de l'année 2024, l'équipe du programme « Handicap et alors ? » et celle du Centre Ressource Intimagir ARA se questionnaient sur comment rompre la solitude des personnes en situation de handicap, sujet souvent central lors de nos entretiens d'écoute.

Nous avons alors eu envie de créer un moment joyeux et de partage dans les locaux du Planning familial du Rhône afin de sortir du cercle fermé de la famille ou de l'institution, de briser l'isolement social, en créant du lien et en impulsant des rencontres.

Le vendredi 21 juin de 14h à 18h, nous avons donc célébré la Fête de l'été !

Cet événement festif, à l'attention des personnes en situation de handicap que nous rencontrons au Planning familial du Rhône, à Intimagir mais aussi dans les structures partenaires, a rassemblé une vingtaine de personnes : personnes concernées par le handicap mais aussi éducatrices, directeur d'établissement et parents.

Différents ateliers se sont succédés au cours de l'après-midi : playlist collaborative, fresque collective et jeux brise-glace autour de la rencontre, de la relation à l'autre et du vivre ensemble, thématiques au cœur de nos valeurs et missions associatives. Des moments plus informels ont aussi eu lieu, notamment lors de la pause crêpe, donnant lieu à des échanges conviviaux entre participant·es.

Un espace de calme et d'apaisement avec des fauteuils, des brochures et des livres du centre de documentation sur la vie relationnelle, sexuelle et affective a été installé, un peu en retrait du lieu de fête.

Voici quelques retours sur l'événement : « bel après-midi passé tous ensemble dans la convivialité et une bonne ambiance », « de bonnes crêpes de toutes les couleurs festives », « une belle fête », « merci pour l'accueil et la disponibilité de l'équipe ».

FORMATIONS : ACTUALISATION, PARTAGE ET DIFFUSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Intervenant dans le champ de la santé sexuelle depuis plus de 60 ans, le Planning familial du Rhône a toujours été attaché à développer une dynamique de partage de savoirs et de pratiques avec les acteurs et actrices de terrain. **Chaque année, nous contribuons, de différentes manières, à la formation d'acteurs et actrices de l'éducation, de la santé et du travail social.**

Accueil de stagiaires

En tant que lieu d'observation, de sensibilisation et de co-formation autour d'une activité articulant l'écoute, l'information, le soin et l'orientation d'un public diversifié, le Planning familial du Rhône est **un lieu de stages** pour les étudiant-es dans différentes filières de l'enseignement supérieur (médecine, gynécologie obstétrique, paramédical, travail social, travail juridique, sciences humaines, éducation, conseil conjugal et familial). Nous avons ainsi accueilli **24 stagiaires en 2024** pour 229 heures réalisées, en majorité par des personnes en formation de médecine, maïeutique et conseillères conjugales et familiales.

Formation initiale et continue d'étudiant-es et professionnel-les

Ayant développé une démarche pédagogique interactive pour partager les connaissances acquises et les expériences mises en œuvre sur son terrain d'intervention, le Planning Familial 69 est **aussi un acteur de la formation continue** des professionnel-les de la santé, de l'éducation et du travail social : l'association conçoit et met en œuvre des formations à la demande d'associations ou d'institutions. **En 2024, nous avons ainsi formé environ 220 personnes.**

Nous sommes entre autres intervenues au sein du DIU Santé société et migration porté par l'**Orspere-Samdarra** pour aborder l' « Accès à la santé sexuelle des personnes en situation de migration : accueil et accompagnement au PF 69 » ; ou encore à l'**Unité de formation et de recherche de médecine et maïeutique Lyon Sud** sur la thématique « Entretien pré-IVG/Analyse de l'échec de contraception ».

En complément, les professionnelles du PF 69 dédient du temps pour recevoir régulièrement des étudiant-es, des professionnel-les en exercice ou de futur-es professionnel-les en formation pour affiner leur connaissance des missions des CSES, de

l'histoire du PF ou des métiers de l'intervention sur les questions liées à la sexualité. Plus de **200 personnes** ont été reçues et accompagnées dans cette optique en 2024.

Formation continue de l'équipe salariée et des bénévoles

L'équipe salariée du Planning familial du Rhône bénéficie de diverses formations afin de mettre à jour connaissances et savoir-faire. En 2024, plusieurs formations ont eu lieu auprès de l'équipe d'accueil comme par exemple « Premiers secours en santé mentale » ou encore « Conséquences des psycho-traumatismes », en vue de toujours mieux accueillir les personnes au centre. Côté support, notre documentaliste a pu suivre une formation « Archivage électronique » afin de poursuivre la valorisation et la conservation des ressources au centre de documentation ; et la chargée de développement associatif s'est formée aux « Dynamiques de coopération et décisions collectives » dans le but de nourrir les réflexions autour de notre gouvernance co-gestionnaire.

Tous les ans, le Planning familial du Rhône propose également des **formations aux adhérent-es qui souhaitent réaliser des interventions bénévoles auprès du public.** Nous proposons systématiquement deux formations : une formation « **Accompagnement des mineures en demande d'IVG** » et une formation à la **tenue de stand de réduction des risques** en milieu festif (RDR) sur deux niveaux.

En 2024, 15 adhérent-es ont suivi la formation « Accompagnement des mineures en demande d'IVG » et 13 adhérent-es ont suivi celles en réduction des risques.

Des temps de travail autour de la santé mentale

En 2024, le Planning familial du Rhône a poursuivi son engagement autour des questions de santé mentale. Il s'agit d'un sujet auquel nous sommes de plus en plus confrontées, en raison du manque de solutions disponibles dans le droit commun. **Notre équipe ressent donc fortement le besoin de se former, de s'informer et de nouer des partenariats locaux, afin d'apporter des réponses ajustées aux besoins des publics que nous accueillons.**

Petit Déjeuner de la Santé Mentale

Depuis 2023, nous participons régulièrement aux Petits Déjeuners de la Santé Mentale, organisé par le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) de Villeurbanne en lien avec la Direction de la Santé Publique de Villeurbanne. Ce sont des temps mensuels, léger et conviviaux, avec une présentation rapide des dispositifs et un temps d'échange avec les partenaires présent-es.

L'objectif de ce temps d'une heure est de comprendre l'articulation des soins en santé mentale - modalité d'accès, parcours de soin, limites des dispositifs – de permettre la rencontre entre professionnel·les et de favoriser une cartographie de l'offre de soin sur le territoire.

En 2024 nous avons pu assister à 3 Petits Déjeuners présentant donc 3 dispositifs différents :

- Les Fenottes, service de répit et de soutien pour les aidant·es familiaux·ales
- L'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
- Nightline, plateforme téléphonique d'écoute pour les étudiant·es

Réseau Opérationnel en Santé Mentale 12 – 25 ans (ROSM)

Le ROSM du Conseil Local de Santé Mentale de Villeurbanne organise chaque année des cycles thématiques sur la santé mentale des adolescent·es et jeunes adultes. Il s'agit d'un temps de sensibilisation et de présentation des dispositifs locaux afin de mieux accompagner le public jeune.

Nous avons assisté à deux sensibilisations / présentations du cycle « Les violences sexuelles » : les auteurs et les conséquences psychotraumatiques.

Et l'équipe d'Intervention Extérieures a présenté le Planning Familial lors de la première sensibilisation / présentation du nouveau cycle « Identités, sexualités et prises de risques chez les adolescent·es et les jeunes adultes » : violences dans le cadre de relation affective et sexuelle chez les ados et jeunes adultes.

Semaines d'Informations sur la Santé Mentale (SISM)

Les SISM sont deux semaines incontournables en octobre pour promouvoir la santé mentale. Leurs objectifs : informer sur la santé mentale, déstigmatiser les troubles psychiques, faire connaître les ressources.

En 2024, le Planning Familial a décidé de se mobiliser sur le sujet, en questionnant le lien entre santé mentale et santé sexuelle.

Deux actions ont été proposées dans les locaux du Planning Familial, du 2 au 7 octobre :

- Un affichage dans les deux salles d'attente et la salle de réunion du bas, ainsi que des ressources ont été mises à disposition autour de la santé mentale et sexuelle – notamment un flyer regroupant quatre ressources numériques sur la santé mentale.

- Un « Café Intimité » a été organisé le jeudi 10 octobre dans la salle de réunion du bas. L'affichage a permis aux quinze personnes venues nous rencontrer de déambuler librement dans les différents espaces et de faciliter la discussion avec les professionnelles présentes, sur les thématiques suivantes : santé mentale, charge mentale, contraceptive et sexuelle mais aussi relations hommes – femmes, contraception, handicap, etc.

Ce moment de partage décontracté et chaleureux a permis aux personnes reçues de discuter avec les différentes professionnelles du Planning Familial, mais aussi de découvrir les locaux et notamment le centre de documentation, d'en apprendre plus sur les nombreuses missions du centre de santé sexuelle et pour certaines d'adhérer à l'association.

Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

Dans le cadre du CLSM, en lien avec la Maison de service Publique (MSP), l'agent de développement, le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) et le Point Accueil Ecoute Adulte (PAEA) de la Ville de Villeurbanne, un projet de culture commune en santé mentale a été initié à l'échelle du quartier du Tonkin.

Dans un 1^{er} temps, une formation aux Premiers Secours en Santé Mentale a été proposée aux professionnel·les et habitant·es du Tonkin. Elle a été financée par la Direction de la Santé Publique de la Ville de Villeurbanne avec un financement Politique de la Ville.

L'objectif de cette formation est d'acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mental, mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale, développer des compétences relationnelles et mieux faire face aux comportements agressifs.

Deux salariées de l'équipe d'accueil ont été formé dans le cadre du CLSM, ainsi que 14 autres professionnel·es du quartier. Deux autres salariées de l'équipe d'accueil ont été formées plus tôt dans l'année.

Dans un second temps et dans une volonté de continuité, le CLSM proposera des rencontres régulières afin de réfléchir aux enjeux autour de la santé mentale sur le quartier du Tonkin.

UN CENTRE DE DOCUMENTATION : DES RESSOURCES À PORTÉE DE TOUS-TES

Depuis sa création, le Planning familial du Rhône est aussi un centre de ressources et de documentation qui propose un fonds documentaire pluridisciplinaire, historique et militant sur les droits des femmes et des minorités de genre, la contraception, l'IVG, les sexualités, l'éducation à la sexualité, le féminisme, l'égalité femme/homme, les violences, etc. Il est accessible à tou·tes, la documentaliste accompagne chacun·e, particulier·e et professionnel·le au plus près de ses besoins. On peut consulter sur place des ouvrages, des revues, des rapports ou mémoires, des dossiers de presse, des affiches et brochures de prévention, des outils pédagogiques.

Le centre de documentation est aussi le lieu où l'on peut consulter les archives du Planning familial du Rhône.

Informations pratiques sur le centre de documentation

Le prêt est réservé aux adhérent·e·s du Planning Familial (20€/an, 8€/an en tarif réduit).

Le centre est ouvert à tous·tes le lundi de 10h à 16h30 – le mardi de 13h à 16h30 – le jeudi de 10h à 16h30.

Il est toujours possible de prendre rendez-vous pour venir à ces horaires, ou à d'autres : documentation@planningfamilial69.fr

La base de données du centre est librement consultable : <https://69-planningfamilial.kentikaas.com>

Rendre visible et accessible l'information

Le Planning familial du Rhône dispose d'un fonds documentaire comprenant plus de 2 300 ouvrages, de nombreux dossiers de presse thématiques, des brochures et plaquettes d'information ainsi que plusieurs revues féministes. En 2024, ce sont 250 nouveaux ouvrages qui sont venus alimenter le centre de documentation. Ces ouvrages sont référencés sur un catalogue en ligne, librement accessible, qui répertorie en plus des outils et articles numériques, avec plus de 4 600 notices consultables.

Un accès privilégié avec plus de fonctions est proposé à tou·tes les adhérent·es du PF 69 après inscription auprès de la documentaliste. Il est notamment possible de s'abonner à une DSI, une diffusion sélective d'information, et de recevoir chaque semaine par mail les nouveautés du catalogue en fonction de thématiques pré-définies. Le centre de

documentation du PF 69 a été présenté lors des journées portes ouvertes d'octobre 2024, avec la possibilité pour les professionnel·les de souscrire à notre lettre d'information.

Le Planning familial du Rhône est en lien avec Santé Publique France, l'ARS, le CRIPS, la Métropole de Lyon et Promotion Santé notamment, ainsi qu'avec plusieurs associations de santé sexuelle, pour la diffusion de brochures et de supports d'information. Le travail de veille de la documentaliste permet de proposer un panel de ressources adapté à chaque professionnel·le intéressé·e par les questions de santé sexuelle.

Un public varié, des ressources pour tous·tes

En 2024, **un peu plus d'une centaine de personnes** ont été reçues et accompagnées dans leur recherche par la documentaliste. Et ce sont **plus de 240 ouvrages qui ont été empruntés** sur l'année. Le centre de documentation est un :

- Support pour l'équipe salariée et les adhérent·es du Planning familial du Rhône : veille sur les outils d'animation et la documentation professionnelle, gestion des brochures de prévention à destination des personnes accueillies à Villeurbanne ou pour les actions collectives à l'extérieur du centre, mais aussi appui pour la construction de bibliographies ou de supports lors d'interventions à l'extérieur.
- Support pour les professionnel·les du monde médico-social et socio-éducatif. Le centre de documentation conseille et guide différent·es professionnel·les pour la mise à disposition de supports auprès de leur public, et/ou pour la construction d'ateliers ou d'animation autour de la santé sexuelle.
- Support à la recherche. Le centre de documentation accueille étudiant·es et chercheur·ses, en sociologie, en histoire, mais aussi en formation de sage-femme par exemple.
- Support pour les usager·es.

Le centre de documentation produit par ailleurs des sélections de ressources thématiques et adaptées aux différentes tables de presse tenues par le Planning familial du Rhône.

Un réseau de centre de ressources

Le centre de documentation du Planning familial du Rhône est un des trois centres de documentation du Mouvement Français pour le Planning Familial (avec Grenoble et Paris). Les documentalistes échangent régulièrement entre elles, partagent leurs pratiques, leurs revues de presse et élaborent conjointement leurs fonds documentaires.

Des archives vivantes

Le Planning familial du Rhône possède un riche fonds d'archives, en partie répertorié, pour en rendre la consultation plus facile. L'investissement de militant·es autour de ces questions permet notamment de faire vivre l'histoire et les archives du Planning.

L'année 2024 a aussi vu l'arrivée d'une stagiaire, Chloé Athéa, qui a pu travailler sur notre fonds d'archives pendant 4 mois. Le travail minutieux de récolement de nos archives depuis les années 1960 permet une appropriation militante des archives et une valorisation historique. Ainsi, nous avons pu mettre en ligne l'exposition "Les luttes pour l'avortement à Lyon" dans le cadre des journées du mariage en septembre 2024.

LES LUTTES POUR L'AVORTEMENT À LYON

Une exposition en ligne réalisée à partir
des archives du Planning Familial 69

L'inculpation!

**« dossier noir »
du Planning familial**

LA LUTTE CONTINUE

Lancement dans le cadre
des Journées du mariage 2024
organisées par HFX+ Auvergne-Rhône-Alpes

**M JOURNÉES DU
MATRIMOINE**

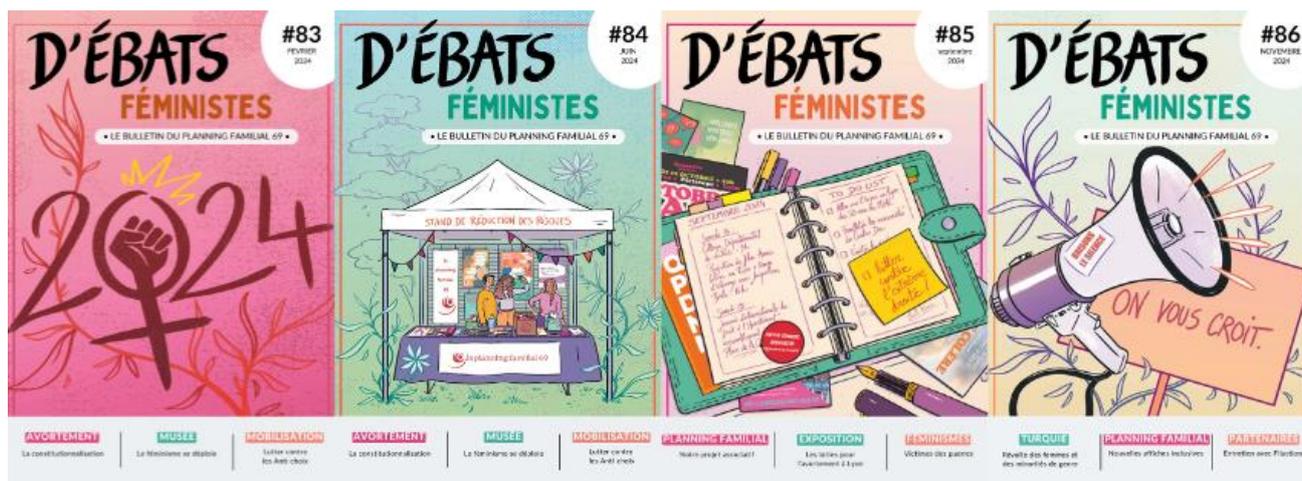
LES PUBLICATIONS ET LA COMMUNICATION AU PLANNING FAMILIAL 69

Le Planning familial du Rhône utilise plusieurs supports pour diffuser des informations tant sur ses activités que sur son actualité militante et ses revendications :

- Le bulletin d'information trimestriel « D'Ébats féministes ».
- La lettre d'information mensuelle à destination des adhérent·es.
- Le site Internet de l'association.
- Le blog créé par le groupe Super féministe, relié à une page Facebook.
- Et depuis 2022, une page Facebook et une page Instagram.

Le bulletin d'information D'Ébats Féministes

Le bulletin d'information D'Ébats Féministes est édité depuis 1999. Ce bulletin trimestriel est le reflet de la vie associative du Planning familial du Rhône, il participe à la diffusion de nos actions, à la valorisation de nos engagements. Les contenus sont très variés : le bulletin sert de relais à l'actualité féministe de l'échelon local à l'échelon international mais est aussi un lieu de débat, de réflexions et de transmission d'informations. Il est alimenté par les membres de l'équipe salariée, les administratrices et militantes bénévoles qui le souhaitent, et sa publication est coordonnée par le groupe de travail « Bulletin » auquel participe notre documentaliste. En 2024, ce sont 4 numéros qui sont parus :



- Bulletin 83, février : **Constitutionnalisation de l'IVG : On a lutté avant, on continuera à lutter après !**
Avec, entre autres, un retour sur la formation accompagnement mineur·es pour IVG, une présentation du site Intimagir, un focus sur l'occupation du CCVA par le collectif Solidarité Femmes à la rue et sur la mobilisation contre la loi Darmanin, des retours sur l'exposition du Musée Gadagne et sur l'expo du Rize : Les femmes font Villeurbanne.
- Bulletin 84, juin : **Militantisme au Planning Familial 69 : des générations qui se nourrissent.**
Avec, entre autres, des retours sur le Cercle des vieilles sorcières et l'animation de stands RDR, la fin du DRSSA, des focus sur le droit à l'avortement et contre les anti-choix, un entretien avec l'association VIFFIL : soutenir les victimes de violences, un article sur les luttes pour la réappropriation du corps.
- Bulletin 85, septembre : **Contre l'extrême droite : alertes féministes !**
Avec, entre autres, un retour sur notre Assemblée Générale et sur un débat avec Jacqueline Bosle, des focus sur un rassemblement contre la transphobie et la journée mondiale pour le droit à l'avortement, un article sur les femmes, victimes privilégiées des guerres.
- Bulletin 86, novembre : **Violences sexistes et sexuelles les nommer, y faire face, les combattre.**
Avec, entre autres, des retours sur la nuit du droit et IVG et le café intimité organisé au PF69, des focus sur les mobilisations pour le 25 novembre le code du travail domestique et les auto-avortements, une rencontre avec Filactions ou encore un article sur les révoltes de femmes en Turquie.

Chaque bulletin est envoyé par courrier à tou·tes nos adhérent·es et disponible en version numérique sur le catalogue du centre de documentation !

ACTIONS & MOBILISATIONS PUBLIQUES

Le Planning Familial du Rhône, en tant qu'association militante féministe, réalise également un **important travail de mobilisation publique pour défendre les droits sexuels et reproductifs, les droits des femmes et personnes minorisées, ou encore lutter contre les violences et discriminations, notamment liées au genre et à l'orientation sexuelle**. Le Planning familial du Rhône est particulièrement investi au sein du Collectif Droits des Femmes 69.

Le Collectif Droits des femmes 69 (CDF69)

Le CDF69 réunit des associations féministes et de défense des droits, des syndicats, et des organisations politiques. Il organise des événements unitaires autour des questions féministes, notamment à l'occasion des dates clés du 8 mars (journée internationale des droits des femmes), 28 septembre (journée mondiale du droit à l'avortement), et 25 novembre (journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes).

Il peut se mobiliser quand les droits des femmes et des minorités de genre sont remis en cause, pour appuyer des changements légaux ou sociétaux, ou encore quand une solidarité internationale est nécessaire. Il a une vigilance particulière sur la question de l'IVG à Lyon.

En 2024, il a eu à cœur de travailler main dans la main avec le collectif Palestine 69.

Ses modes d'action privilégiés sont les manifestations et rassemblements, mais il peut aussi organiser des débats ou des projections, signer des appels, se positionner par des communiqués de presse...

Le Planning Familial 69 est très impliqué au sein de ce collectif : animation, participation à l'écriture des tracts, compilation de slogans, atelier pancartes, tractages, service d'ordre...

Les organisations du collectif Droits des Femmes 69 en 2024 sont : Collectif Me Too Lyon, VIFFIL, Planning Familial 69, Filactions, Impact, Nous Toutes Rhône, Femmes Solidaires du Rhône, lesbiennes contre le patriarcat, Féministes Insoumises, LDH du Rhône, UD CGT 69 Tous des Lyonnaises, Solidaires 69, FSU69, PG69, Ensemble !, UCL, PCF du Rhône, NPA, PS Fédération du Rhône, EELV Lyon.

Se mobiliser pour les droits des femmes et des minorités de genre

Près de 10 000 personnes ont rejoint la manifestation du 8 mars 2024 organisée par le Collectif Droits des Femmes 69 pour défendre les droits des femmes et minorités de genre, réaffirmer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et la puissance du collectif.

Avant de marcher ensemble, la prise de parole du collectif a permis de nommer les demandes adressées au gouvernement :

- Exiger des moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles,
- Exiger l'égalité salariale et professionnelle et obtenir le rattrapage des pensions des femmes retraitées ainsi que la revalorisation des métiers féminisés, la fin de la précarité et des temps partiels imposés et l'application de la loi qui - depuis 50 ans prévoit un salaire égal pour un travail de valeur égale,
- Exiger un investissement financier et un recrutement massif dans les services publics pour une réelle prise en charge collective des tâches domestiques, du soin, du lien et de l'éducation,
- Développer une éducation féministe et égalitaire, qui lutte enfin contre tous les stéréotypes et toutes les violences et qui donne à tous·tes la possibilité de choisir librement ses études, sa formation, son métier,
- Exiger une inscription dans la constitution du droit réel à l'IVG, l'allongement des délais et l'accès effectif sur l'ensemble du territoire à l'avortement et à la contraception,
- Exiger l'accès à la PMA pour tous·tes,
- Exiger une réelle prise en charge des traumatismes psychologiques pour les personnes victimes de violences sexistes et sexuelles.



Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde

En 2024, l'actualité autour du droit à l'avortement a été particulièrement dense en France comme au niveau international : inscription de l'IVG dans la Constitution, campagne européenne pour l'accès à un avortement sûr et gratuit, attaques nombreuses contre le droit à l'IVG, notamment aux États-Unis. (voir focus sur l'IVG p.42).

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Le Planning familial du Rhône se mobilise également beaucoup contre les violences sexistes et sexuelles. Cette année n'a pas été une exception, et nombreux ont été les événements pour dénoncer ces violences (voir focus sur les violences p.48).



Lutter pour les droits des personnes LGBT+

Comme les années précédentes, le Planning familial du Rhône a relayé les appels à participation à la Dyke March, à la marche des fiertés lyonnaise, à la Pride de nuit, mais également à la deuxième marche des fiertés des Monts du Lyonnais.

Focus : la 2ème Pride rurale de Saint Martin en Haut

Le samedi 15 juin 2024, la deuxième édition de la **Marche des Fiertés en milieu rural** a eu lieu à Saint-Martin-en-Haut.

Cet événement a rassemblé environ 200 personnes pour revendiquer les droits et la **visibilité des personnes LGBT+** et était porté par un collectif d'associations et d'habitant·es du territoire.

Les festivités ont commencé à 9h30 avec une séance de maquillage et la préparation de banderoles à la salle des fêtes située place du Plon. Les participant·es se sont ensuite dirigé·es vers le centre-ville pour une marche symbolique passant par la mairie.

La chorale féministe éphémère a proposé un moment de chants suite à des prises de paroles d'individu·es et de collectifs.

De retour à la place du Plon à 12h30, un immense pique-nique était organisé, suivi d'une après-midi d'échanges et d'activités à la salle des fêtes. Les participant·es ont pu découvrir des stands d'associations, participer à des jeux en bois, participer à des ateliers et à la création d'œuvres de peinture sur des meules de foin. Le Planning Familial 69 a participé à la marche puis a tenu un stand tout l'après-midi.



2024 a aussi été marquée par une offensive transphobe internationale de grande ampleur que le Planning familial du Rhône a dénoncé à plusieurs reprises.

Le 5 mai, le Planning était signataire de la tribune pour la **défense des droits des personnes trans, intersexes, et des droits reproductifs pour tous·tes**.

Le 25 mai, nous avons relayé l'appel à manifestation lancée par l'AG Riposte Trans **contre les projets de lois transphobes de la droite et de l'extrême-droite**.

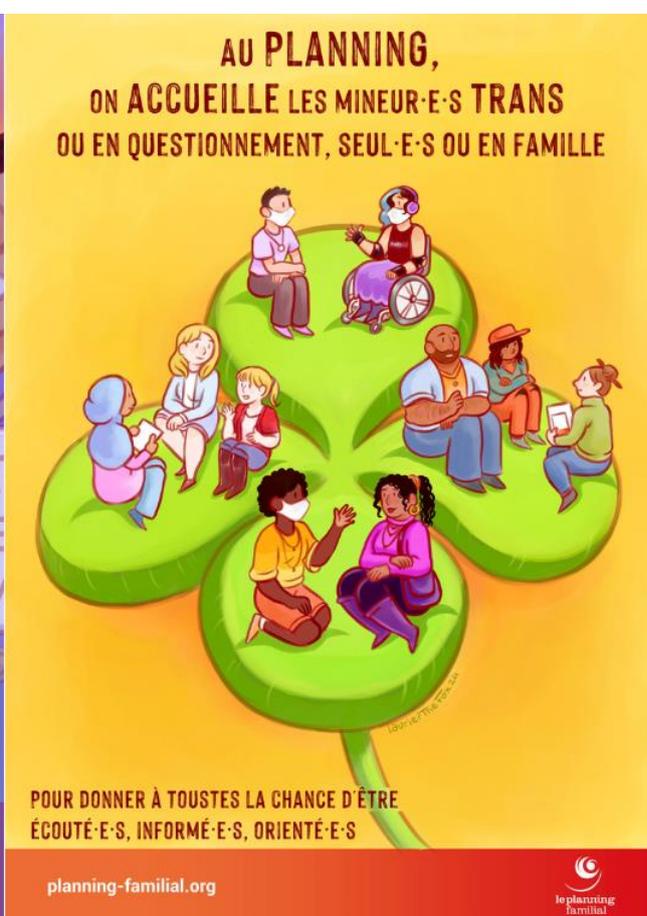
Le 19 Septembre il nous nous sommes opposé-es à la venue de Marguerite Stern à Lyon à l'appel de l'OST (Organisation de Solidarité Trans).

Pas de féminisme sans les personnes trans !

Le PF 69 a également rejoint les associations Chrysalide, SOS Homophobie, le centre LGBTI+ de Lyon, Fransgenre et le Collectif fiertés en lutte pour un **recours juridique contre la CPAM du Rhône**, pour refus abusif et discriminatoire de prise en charge de soins dans le cadre des parcours de transition.

Enfin, nous avons diffusé la campagne de santé sexuelle inclusive de la confédération avec 2 affiches :

- « On sait que l'avortement concerne aussi les personnes trans » par Laurier Fox,
- « Au Planning on accueille les mineur.es trans ou en questionnement, seul/es ou en famille » par Laurier Fox.



Lutter contre l'extrême droite

Comme nous l'ont montré les législatives de juin 2024, une vigilance particulière est plus que nécessaire face à la diffusion des idées de l'extrême droite dans le débat politique comme sur les réseaux sociaux.

Le Planning Familial, par ses positions sur l'IVG, sur les questions de genre, sur l'accueil des personnes trans est régulièrement la cible de ses attaques.

Bien que l'engagement de l'association sur ces sujets ne soit pas nouveau, il a été réaffirmé lors du collège départemental de septembre 2024. En effet, les militantes ont décidé de faire de **la lutte contre l'extrême droite un axe de travail prioritaire de notre projet associatif.**

Un groupe de travail réunissant militantes et membres du CA s'est donc lancé dans la foulée, avec plusieurs missions :

- Elaboration de matériel et de contenus efficaces pour réagir en cas d'attaque anti-choix
- Sensibilisation en interne aux différentes formes de l'extrême droite
- Visibilisation de l'utilité de l'EVARS (espace vie affective relationnelle et sexuelle), avec une attention particulière aux établissements villeurbannais
- Volonté de participer aux forums sociaux antifascistes de 2025...

Le Planning Familial du Rhône a également participé tout au long de l'année à plusieurs rassemblements initiés par d'autres organisations, affichant fermement son positionnement.

MERCI

**À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À LA VIE DU PLANNING ET FAIT VIVRE
NOS LUTTES FÉMINISTES CETTE ANNÉE !**



**le planning
familial 69**

2 rue Lakanal
69100 Villeurbanne

ACCUEIL, ÉCOUTE ET INFORMATION

contact@planningfamilial69.fr - 04 78 89 50 61

PARTENARIATS, MILITER, ÊTRE BÉNÉVOLE

mfpf69@planningfamilial69.fr

CENTRE DE DOCUMENTATION

documentation@planningfamilial69.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

 @planningfamilial69

 Planning Familial 69

NOTRE SITE INTERNET

planningfamilial69.fr

ADHÉRER AU PF69

